

**SCHEMA PREVISIONNEL DE  
DEVELOPPEMENT DU  
SERVICE PUBLIC REGIONAL  
DE L'ORIENTATION TOUT  
AU LONG DE LA VIE  
2023-2028**

## Sommaire

- **Préambule .....2**
- **Gouvernance du schéma de développement du SPOTLV 2023-2028.....4**
- **Cadre de développement du SPOTLV 2023-2028 .....5**
  - 1. **Les enjeux pour les publics.....5**
  - 2. **L'écosystème des acteurs du SPOTLV .....6**
    - a. Les opérateurs de proximité .....6
    - b. Les partenaires ressources .....6
  - 3. **Un principe transversal pour 2023-2028 : ancrer les interventions sur chaque territoire pour faire le lien avec les enjeux socio-économiques et les politiques publiques locales. ....7**
  - 4. **Les enjeux et mesures du schéma développement du SPOTLV 2023-2028 .....8**
- **ANNEXES : .....22**

## **Préambule**

**Un schéma de développement du service public régional de l'orientation tout au long de la vie (SPROTLV) 2023-2028 :**

 **En adéquation avec les ambitions du CPRDFOP**

L'article L 214-13 alinéa 5 du code de l'Education prévoit que le CPRDFOP définit, sur le territoire régional les objectifs de développement du service public régional de l'orientation (SPRO). De fait, **ce schéma de développement du SPROTLV doit s'inscrire pleinement dans les objectifs du CPRDFOP.**

**Le CPRDFOP de Bourgogne-Franche-Comté porte trois ambitions** stratégiques et transversales :

- L'accompagnement des transitions sociétales
- L'accompagnement des transitions écologiques (et numériques)
- L'accompagnement des dynamiques territoriales et partenariales

Dans son champ d'intervention, **le schéma de développement du service public régional de l'orientation tout au long de la vie propose des mesures « réponses » à ces ambitions.**

De même, le schéma de développement du SPROTLV s'inscrit pleinement, dans son pilotage, dans les modalités d'action du CPRDFOP fixant un continuum partant de la collaboration entre partenaires et leur accompagnement pour impulser des dynamiques et expérimenter.

 **Élaboré de façon participative et analytique**

L'élaboration du schéma prévisionnel de développement du SPROTLV 2023-2028 **prend appui sur l'analyse du précédent schéma 2017-2021** et notamment sur :

- Le bilan réalisé par les opérateurs de terrain du réseau SPRO portant sur l'animation territoriale et régionale ;
- L'évaluation des projets et outils mis en œuvre sur le territoire régional et financés par la Région ;
- Les enquêtes réalisées auprès des enseignants et des ateliers utilisateurs/usagers.

**Ce socle de travail est enrichi par :**

- Les temps de concertation organisés dans le cadre de l'élaboration du CPRDFOP ;
- Les échanges avec les acteurs régionaux et locaux ainsi que les autorités académiques ;
- Des contributions provenant du CREFOP (Commission OFP élargie) ;
- Les préconisations issues de la saisine du CESER (sur l'information métiers en direction des jeunes) ;
- Les ateliers mis en œuvre durant les Assises régionales de l'orientation de novembre 2022.

Le schéma 2023-2028 s'inscrit en cohérence avec les orientations poursuivies par la Région en matière de formation des personnes en recherche d'emploi dans le cadre du protocole de préfiguration France Travail et du Pacte de formation 2024-2027.

### **Qui consolide le partenariat avec l'Etat**

Depuis la loi du 5 mars 2014, **la Région partage avec l'Etat la compétence du service public de l'orientation (SPRO)** : elle coordonne l'action des organismes chargés de l'orientation des actifs (demandeurs d'emploi et salariés)

**Elle a également pour mission**, en lien avec les autorités des rectorats de région académique et d'académie, **d'organiser un service public d'orientation tout au long de la vie (SPROTLV)** en région.

Depuis la loi « la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, les compétences régionales d'organisation du SPROTLV ont été élargies.

La Région a désormais la responsabilité :

- **D'élaborer la documentation sur les enseignements et les professions** (missions assurées auparavant par les Directions régionales de l'ONISEP) ;
- **De mettre en place des actions d'information sur les métiers et les formations** en direction des élèves et des étudiants, complémentaires à celles mises en œuvre par l'Etat.

L'Etat reste en charge de l'orientation et de l'affectation des élèves et des étudiants.

Dès l'élaboration du schéma 2017-2021, la Région et l'Etat ont affirmé leur volonté de répondre ensemble aux besoins de tous les publics en matière d'orientation.

Ce partenariat a été formalisé par la signature de la **convention Etat – Région relative à la mise en œuvre des compétences de l'Etat et de la Région en matière d'information et d'orientation des publics scolaire, apprenti et étudiant**, le 6 octobre 2020.

Pour l'Etat et la Région, l'orientation est une composante essentielle des stratégies en faveur de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle. Elle est une dimension déterminante de la réussite de tout parcours et de l'adaptabilité durable des publics dans l'environnement économique et professionnel.

Dans le schéma 2023-2028, ils renouvellent leur engagement à coordonner leurs dispositifs et l'action des acteurs pour qu'ils travaillent dans un cadre harmonisé, créant les conditions d'une orientation choisie pour tous.

### **Qui s'appuie sur des objectifs et valeurs partagés**

**Le SPROTLV participe à la réalisation d'un double objectif :**

- **Assurer un accueil physique ou numérique de proximité** et une information fiable, actualisée, personnalisée sur les filières, les métiers, la formation, l'emploi, aux niveaux régional, national, européen et international.

- **Proposer des services et/ou des prestations de conseil en orientation et un accompagnement** aux personnes concernées, en fonction des besoins et des demandes formulées, et ce, tout au long de leur scolarité ou leur vie professionnelle.

Toutes les actions mises en œuvre dans le cadre de ce service public doivent **respecter les valeurs suivantes** :

- **Egalité et simplicité d'accès pour tous les publics** :
  - Services gratuits, libres et faciles d'accès, notamment pour les personnes en situation de handicap, organisés en proximité dans chaque territoire ;
  - Continuité de service adaptée aux besoins des publics ;
  - Respect des principes d'égalité femme-homme, de non-discrimination et de la diversité des personnes.
- **Neutralité, objectivité et respect de la personne** :
  - Respect du droit à l'anonymat, du caractère volontaire de la démarche et de la liberté de choix de la personne ;
  - Prise en compte de la situation globale de la personne ;
  - Obligation de confidentialité des échanges entre les professionnels dans le respect des règles déontologiques propres à chaque profession ;
  - Neutralité de l'accueil, de l'information, du conseil et de l'accompagnement, en dehors de toute publicité sélective en faveur d'un opérateur ou d'une entreprise en particulier.

Il est rappelé que tous les partenaires qui contribuent au SPROTLV conservent leurs rattachements administratifs et hiérarchiques, leurs spécificités statutaires et leurs missions.

## **Gouvernance du schéma de développement du SPROTLV 2023-2028**

**La gouvernance du schéma de développement du SPROTLV est assurée par la commission Orientation-Formation du CREFOP.** Un point d'avancement thématique sur la mise en œuvre du schéma sera régulièrement présenté à la commission pour échanges et préconisations.

En fonction du contexte local ou réglementaire la gouvernance pourra être amenée à faire évoluer le présent schéma.

# ■ Cadre de développement du SPROTLV 2023-2028

## 1. Les enjeux pour les publics

La Région assure la coordination, sur les territoires, de l'ensemble des acteurs du service public régional de l'orientation tout au long de la vie et fait fonction d'ensemblier des informations sur les métiers et les parcours. Elle porte également en propre des projets dédiés à l'information sur les métiers.

**L'utilisateur est placé au cœur du projet régional SPOTLV** de Bourgogne-Franche-Comté. De fait, au titre de ses responsabilités, la Région a pour ambitions de **garantir l'égal accès de tous aux services** proposés, de **s'assurer de l'accessibilité de l'information** et d'**améliorer la connaissance de la réalité des métiers**, des secteurs professionnels, des formations et des enjeux économiques des territoires.

Concernant les publics adultes vulnérables (demandeurs d'emploi de longue durée, demandeurs d'emploi seniors, bénéficiaires du RSA...) les plus éloignés de l'accès à la qualification et/ou l'emploi, la Région s'engage, aux côtés de l'Etat, dans la mise en œuvre du plan d'actions issu du protocole de préfiguration de France Travail en Bourgogne-Franche-Comté et dans le déploiement du Pacte formation 2024-2027.

Pour répondre efficacement à ces ambitions, **la Région adapte sa stratégie et son action aux enjeux des publics auxquels s'adresse le SPOTLV.**

Chez les jeunes, les déterminismes sociaux et les stéréotypes de genre continuent de peser sur les choix d'orientation, leur rapport au travail évolue et ils attendent aussi du travail une fonction d'épanouissement.

Les actifs ont besoin d'être préparés aux mutations professionnelles qu'engendre la transformation actuelle et à venir des métiers.

La crise sanitaire a également fait évoluer les aspirations et attentes des demandeurs d'emploi et des salariés vis-à-vis des entreprises. La moitié des cadres envisagent ou pourraient envisager une reconversion dans les deux prochaines années. A ces évolutions il faut ajouter la persistance d'un déficit d'image de certains métiers.

La baisse démographique des actifs et la baisse du taux de chômage lié aux effets encore marqués de la reprise post-covid mettent en lumière un public plus éloigné des métiers et des opportunités de travail liées.

## 2. L'écosystème des acteurs du SPROTLV

### a. Les opérateurs de proximité

#### L'article 6111-5 du code du travail précise que :

Sur le fondement de normes de qualité élaborées par la région à partir d'un cahier des charges qu'elle arrête, peuvent être reconnus comme participant au service public régional de l'orientation tout au long de la vie les organismes qui proposent à toute personne un ensemble de services lui permettant :

1° De disposer d'une information exhaustive et objective sur les métiers, les compétences et les qualifications nécessaires pour les exercer, les dispositifs de formation et de certification, ainsi que les organismes de formation et les labels de qualité dont ceux-ci bénéficient ;

2° S'agissant des jeunes de seize ans à trente ans, de disposer d'une information sur l'accès aux droits sociaux et aux loisirs ;

3° De bénéficier de conseils personnalisés afin de pouvoir choisir en connaissance de cause un métier, une formation ou une certification adapté à ses aspirations, à ses aptitudes et aux perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire et, lorsque le métier, la formation ou la certification envisagé fait l'objet d'un service d'orientation ou d'accompagnement spécifique assuré par un autre organisme, d'être orientée de manière pertinente vers cet organisme.

#### **Le réseau SPROTLV est actuellement composé en Région Bourgogne-Franche-Comté :**

- Des opérateurs qui délivrent le Conseil en évolution professionnelle : Missions locales, Pôle emploi, Cap emploi, APEC ainsi que l'Opérateur régional CEP des salariés et indépendants représenté par le CIBC Bourgogne Sud ;
- Des MIFE et MIP ;
- Des structures des réseaux Information Jeunesse ;
- Des organismes consulaires (CCI, CMA) ;
- Des réseaux et structures qui, délivrant les niveaux de services attendus, ont formalisé leur volonté d'inscrire leurs actions d'orientation dans le respect des critères qualité de la charte adoptée en 2018 (APECITA, Creativ').

#### **Ils assurent, l'accueil, l'information et le conseil personnalisé des publics sur le territoire régional.**

La charte d'engagement des membres du SPRO Bourgogne-Franche-Comté, signée en 2018 par l'ensemble de ces structures et réseaux a vocation à les réunir autour de principes communs de délivrance du service public.

Les CIO et services d'orientation des Universités de Bourgogne et de Franche-Comté participent au SPROTLV en tant que membres associés.

### b. Les partenaires ressources

En pratique, le SPROTLV est également susceptible de s'appuyer sur des structures jusqu'à présent non signataires de la charte qui délivrent un accompagnement spécialisé ou thématique (transitions professionnelles, insertion par l'activité

économique, VAE, PLIE...), apportent des ressources sur les métiers et leurs évolutions (entreprises, branches...) ou encore sont susceptibles de repérer et/ou accueillir du public dans leurs activités ou leurs relations avec les entreprises ou les établissements (PSAD, CLEE...)

A cet égard, les protocoles insertion-formation signés avec les 8 départements sont essentiels pour permettre accès sécurisé de leurs publics à la formation.

**L'enjeu d'ancrage territorial du SPROTLV sur les territoires permettra de reconnaître et mettre en visibilité l'implication de ces partenaires régionaux ou locaux dans les travaux et actions menées au titre de ce service public.**

### **3. Un principe transversal pour 2023-2028 : ancrer les interventions sur chaque territoire pour faire le lien avec les enjeux socio-économiques et les politiques publiques locales.**

Les concertations menées dans le cadre du CPRDFOP ont souligné la nécessaire articulation entre les politiques publiques, les dispositifs locaux et les politiques d'orientation et de formation. Il s'agit d'encourager les dynamiques locales et de favoriser les parcours des personnes tout en réduisant les inégalités sur le territoire.

**La territorialisation de l'action régionale permet d'agir au plus près des publics, de garantir à tous à une orientation de proximité dans un souci d'égalité d'accès et une véritable appropriation des dispositifs d'accompagnement existants et actions mises en place.**

Elle implique en outre d'embarquer sur les territoires, l'ensemble des acteurs au sein d'une dynamique partagée et d'assurer une coordination favorisant leur coopération. Cette animation régionale de proximité permet également d'impulser et d'encourager des actions innovantes nourries des besoins et des enjeux locaux.

Enfin, l'ancrage local du Service Public Régional de l'Orientation Tout au Long de la Vie doit se traduire par un élargissement du partenariat aux acteurs du territoire (dont les collectivités locales) qui œuvrent directement ou partiellement à ces objectifs.

Ce partenariat doit favoriser une meilleure connaissance mutuelle et permettre une complémentarité accrue des actions menées à l'échelle des territoires afin d'apporter aux publics des réponses de proximité.

**Ce principe transversal s'appuie à la fois sur :**

- **Les partenariats engagés avec des acteurs ressources présents et intervenants sur les territoires.** Ces acteurs peuvent être issus du monde économique (branches, groupements d'entreprises et filières, entreprises) des organismes de formation ou établissements scolaires, des collectivités territoriales (EPCI / communes, maisons France Service, RAT/RET, Comités territoriaux pour l'insertion et l'emploi etc...) ou des associations locales.
- **La prise en compte des enjeux locaux dans l'animation territoriale du SPRO** sur la base d'un diagnostic partagé qui planifie les enjeux et actions sur le territoire pour les 5 ans à venir.

## Il se traduira par :

- **Encourager** les actions au plus proche des publics.
- **Participer** à la coordination des initiatives et associer les partenaires locaux aux événements et actions portées par les membres du SPRO.
- **Ouvrir** le réseau SPRO aux acteurs locaux en les intégrant à l'animation locale ponctuellement afin de favoriser l'interconnaissance.
- **Promouvoir** les actions portées par le SPRO auprès des relais territoriaux accueillant des publics (services des communes et leur groupement, les maisons France service, associations locales, tiers lieux, organismes de formation).
- **Assurer** un lien avec les collectivités locales (EPCI, département) et les acteurs socio-économiques locaux afin de mieux comprendre les enjeux locaux et favoriser le décloisonnement des réponses apportées.

## 4. Les enjeux et mesures du schéma développement du SPOTLV 2023-2028

### Enjeu N°1 : Créer les conditions du partenariat entre acteurs

- **Mesure 1 - rénover le pilotage et l'animation du SPOTLV**

### Enjeu N°2 : Garantir la qualité et la lisibilité de l'offre de service

- **Mesure 2 - accompagner la montée en compétences des professionnels**
- **Mesure 3 - fédérer les acteurs du SPRO au niveau régional**

### Enjeu N°3 : Assoir une stratégie d'information sur les métiers et les formations

- **Mesure 4 - déployer et promouvoir une offre de service pour les usagers**
- **Mesure 5 - favoriser les formats et outils d'orientation innovants**

### Enjeu N°4 : Mobiliser le monde économique

- **Mesure 6 - ouvrir le SPRO au monde économique et aux entreprises**

### Enjeu N°5 : Coordonner en lien avec l'Etat les interventions en direction des publics en formation initiale et décrocheurs

- **Mesure 7 - assurer la prise en charge partenariale des jeunes en situation de décrochage-s**
- **Mesure 8 - agir en complémentarité avec l'Etat dans les établissements scolaires**

## **MESURE 1 - RENOVER LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DU SPROTLV**

### **Enjeux et objectifs :**

Le service public régional de l'orientation tout au long de la vie repose sur les **opérateurs de terrain** qui accueillent, informent et accompagnent et ainsi sécurisent les projets professionnels des publics.

L'adhésion des représentants régionaux de ces opérateurs de terrain au projet régional et aux enjeux portés par chacun des territoires est nécessaire pour créer les **synergies entre les opérateurs**.

Décliné par une **animation territorialisée**, le pilotage local du SPROTLV assure la coordination des travaux, la complémentarité des offres de services et garantit ainsi la fluidité des parcours et l'adaptabilité durable des usagers dans leur environnement de travail ou leur formation. Cette animation au plus près des territoires permet l'ancrage du SPRO et favorise les partenariats avec les acteurs locaux : collectivités locales, établissements scolaires, entreprises, ...

En réponse aux ambitions du CPRDFOP, l'animation du collectif des acteurs du SPRO vise à **impulser les coopérations** et offre un **environnement propice à l'expérimentation** de solutions d'orientation agiles et innovantes. Elle permet aussi de renforcer les collaborations avec l'Etat dans les établissements en associant les équipes éducatives aux projets et initiatives portées par les collectifs du SPRO.

Les actions conduites dans ce cadre s'articulent avec celles menées par les membres des autres services publics agissant sur les territoires (SPE notamment).

### **Actions :**

- **Pilotage régional du SPROTLV** au sein d'un centre régional de réflexion composé des représentants régionaux des opérateurs
- **Partage renforcé des enjeux et spécificités du territoire** d'intervention
- **Elargissement des cercles d'acteurs mobilisés** et associés aux travaux territoriaux du SPROTLV
- **Animations renforcées** autour de l'interconnaissance et de la co-construction d'actions et réponses au niveau régional ou local
- **Partage d'expériences** avec la mise en place d'Espaces de pratiques inspirantes

*(Voir schéma ci-dessous)*

### **Les liens avec le CPRDFOP :**

- ✓ *Ambitions stratégiques et transversales*
- ✓ *Manières d'agir : coopération, impulsion, innovation*
- ✓ *Engagement 1 et Mesure 6*
- ✓ *Engagement 2 et Mesure 8*

## Schéma prévisionnel d'animation et de pilotage du réseau des acteurs du SPOTLV

### ANIMATION DES TERRITOIRES

- 10 territoires SPOT
- Participants : acteurs locaux du SPOT + membres associés + invités de tous ordres, impliqués dans la politique orientation
- Fréquence : tous les trimestres
- Rôle : co-construction de réponses et d'actions en direction des publics, (animation reposant sur le mode projet: diagnostic partagé du territoire, enjeux, programmation collective)

### ESPACES DE PRATIQUES INSPIRANTES

- Participants : tout acteur SPOT intéressé par le sujet + partenaires ressources et invités
- Fréquence : au minimum tous les 2 mois réunis autant de fois que de besoin
- Rôle: Temps de rencontres d'1 heure pour partager les bonnes pratiques (organisation Région)
- Thématiques proposées par les acteurs du SPOT

### CENTRE REGIONAL DE REFLEXION

- Centre régional de réflexion
- Participants : représentants régionaux des acteurs du SPOT, partenaires ressources, membres associés
- Fréquence : 1 à 2 / an
- Rôle : valide les grands enjeux des territoires

## **MESURE 2 - ACCOMPAGNER LA MONTEE EN COMPETENCES DES PROFESSIONNELS**

### **Enjeux et objectifs :**

Le **service** délivré au public par les différents opérateurs de terrain doit être **de qualité, homogène** et s'appuyer sur **un socle commun d'intervention**. Pour rechercher des approches communes, les professionnels qui accompagnent les publics doivent pouvoir croiser leurs expertises et actualiser régulièrement leurs connaissances.

Les évolutions de l'environnement économique, des métiers et du rapport au travail exigent pour les professionnels une agilité importante qui doit être accompagnée.

Le **plan de professionnalisation** dédié aux acteurs du SPOTLV, les **outils de partage** et la **communauté des pratiques** contribuent à la montée en compétence des acteurs.

La prise en compte des nouveaux enjeux nécessite d'élargir les thématiques de professionnalisation, de conforter les modalités d'échanges entre acteurs et de déployer des outils favorisant la rencontre entre professionnels (« vis ma vie en entreprise » par exemple).

En parallèle, il s'agit de maintenir l'observation de l'évolution des publics et du contexte sociétal tout en recueillant régulièrement les besoins identifiés par les acteurs.

### **Actions :**

- **Poursuite du programme de professionnalisation** dédié aux acteurs du SPOTLV (10 actions par an)
- **Poursuite des webinaires mensuels « 1h sur les secteurs et métiers »** (10 actions par an)
- **Elargissement des thématiques de professionnalisation** à la connaissance de publics, aux évolutions du rapport au travail et du marché du travail, à la qualité de l'orientation en formation
- **Développement de nouveaux formats de professionnalisation** (conseillers en immersion, boîte à outils...)

### **Les liens avec le CPRDFOP :**

- ✓ *Ambitions stratégiques et transversales*
- ✓ *Manières d'agir : coopération, impulsion, innovation*
- ✓ *Engagement 1 et Mesure phare 6*

### **Focus : le programme de professionnalisation d'EMFOR**

**Actions de professionnalisation** en rapport avec les travaux réalisés lors des différents temps d'échanges avec les acteurs du SPOTLV : actions dédiées au rapport au travail, à la déconstruction des stéréotypes, à l'inclusion des publics, la levée des freins pour les publics éloignés de l'emploi, l'intégration des outils d'orientation dans les démarches d'accompagnement, à l'accompagner les publics en situation d'illettrisme...

## **MESURE 3 - FEDERER LES ACTEURS DU SPRO AU NIVEAU REGIONAL**

### **Enjeux et objectifs :**

Le service public régional de l'orientation tout au long de la vie rassemble une diversité d'opérateurs qui rendent collectivement un service de qualité au public. Signataires d'une charte d'engagement, ils partagent les valeurs, objectifs et critères de délivrance du service public.

Outre cette charte, **l'animation de cette communauté d'acteurs à l'échelle régionale est essentielle pour fédérer, favoriser la complémentarité, soutenir le sentiment d'appartenance à un réseau et encourager les innovations.** Cette animation régionale se traduira pas des temps phares annuels et fédérateurs tels que les assises de l'orientation ainsi que les rencontres économie – emploi – orientation – formation professionnelle prévues dans le cadre du CPRDFOP. Ces temps permettront l'enrichissement par des apports experts, le partage d'expériences entre acteurs des territoires, la valorisation des bonnes pratiques, et participeront à l'ouverture du SPROTLV aux partenaires de l'emploi et du monde économique.

La valorisation de ces savoir-faire auprès du public bénéficiaire est également nécessaire pour renforcer l'identité du SPRO.

### **Actions :**

- Reconduction annuelle des **Assises régionales de l'Orientation**
- Participation aux rencontres annuelles **économie – emploi – orientation – formation professionnelle.**
- Développement de l'utilisation par les acteurs de **l'outil de partage et d'échanges « Hum Hub »**
- Renforcement des **temps d'échanges et de professionnalisation inter-réseaux**
- Lancement d'une **démarche qualité** à travers la rénovation de la charte du SPRO

### **Les liens avec le CPRDFOP :**

- ✓ *Ambitions stratégiques et transversales*
- ✓ *Manières d'agir : coopération, impulsion, innovation*
- ✓ *Engagement 1 et Mesure phare 6 et 8*
- ✓ *Engagement 5 et Mesure 17*

### **Focus : la future charte du SPRO**

La première charte élaborée en 2018 avait permis de déterminer les engagements et l'organisation communs de chacun des réseaux ou structures signataires. Dans la suite de cette charte, la Région souhaite engager un travail de co-construction avec les partenaires membres du SPRO afin de **développer une marque « Territoire d'Orientation »** :

- Garantir le niveau appropriation et le respect des engagements de chacun
- Accompagner les structures pour mettre en œuvre les critères de qualité
- Assurer le suivi des critères attendus
- Instaurer la transparence pour les usagers et le grand public

## **MESURE 4 - DEPLOYER ET PROMOUVOIR UNE OFFRE DE SERVICE POUR LES USAGERS**

### **Enjeux et objectifs :**

Collectivité compétente en matière de découverte des métiers et des formations pour les adultes et, depuis 2018, pour les scolaires étudiants et apprentis, **la Région poursuit quatre ambitions :**

- **Renouveler les approches** pour présenter les métiers et les formations
- **Donner les mêmes chances à tous** d'observer et d'expérimenter les métiers
- **Faciliter l'accès à l'information**
- **Valoriser l'excellence** des métiers et des gestes professionnels

La Région a mis en place, en s'appuyant sur le réseau des acteurs du Service public régional de l'orientation (SPRO), un ensemble de services qui s'étoffent chaque année.

Le CARIF-OREF « EMFOR » propose également un ensemble de ressources qui accompagnent les professionnels ou les publics dans leur démarche et facilitent l'accès à l'information (Explore demain, plateforme d'information, CLEOR, Base offre de formation...)

Ces ressources pour les usagers doivent s'adapter aux tendances sociétales et aux usages des publics. **La Région veille à la complémentarité des outils et actions existants à leur promotion** auprès du grand public et des acteurs du SPRO, afin d'en garantir l'accès pour tous. Pour ce faire, elle conçoit et met en œuvre des outils, mais aussi soutient financièrement, apporte une expertise et appuie logistiquement toute initiative qui répond aux objectifs du service public régional de l'orientation.

### **Actions :**

- Promotion et animation de la « **Plateforme stages** » Région
- Animation du site Orientation « **Explore demain** »
- Circulation de **casques de réalité virtuelle** dans les établissements de la région
- Organisation du concours régional « **je filme le métier qui me plaît** »
- Organisation d'**événements d'information-métiers autour des Worldskills**
- Réalisation de la **documentation sur les enseignements et les professions** (après la 3<sup>e</sup> et après le Bac) et de hors-série.
- Organisation d'**ateliers usagers sur les outils et actions**
- 

### **Les liens avec le CPRDFOP :**

- ✓ *Ambitions stratégiques et transversales*
- ✓ *Manières d'agir : coopération, impulsion, innovation*
- ✓ *Engagement 1 et Mesure 1*

## Focus : la plateforme stages

La plateforme <https://stages.bourgognefranche-comte.fr> permet à tout type de public de trouver des stages, notamment pour ceux qui n'ont pas forcément de « réseau » familial ou professionnel.

Des stages pour tous les profils

- Stages de 3ème
- Mini-stages : pendant les vacances scolaires au collège (à partir de la classe de 4ème), au lycée et à l'université,
- Stages étudiants,
- PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) pour les stages en lycée professionnel
- PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) pour les demandeurs d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle

On y retrouve en **permanence 2000 offres de stages** dans des secteurs très variés, sur toute la région Bourgogne Franche-Comté.



OFFRES VIDÉOS CONSEILS | ACCÈS PRO ▾

SE CONNECTER

S'INSCRIRE

## Besoin d'un stage pour découvrir le monde pro ?

Soignez votre entrée dans le monde professionnel, venez tester votre futur métier !

CRÉER MON COMPTE



## **MESURE 5 - FAVORISER LES FORMATS ET LES OUTILS D'ORIENTATION INNOVANTS**

### **Enjeux et objectifs :**

Les métiers et les compétences, mais aussi le rapport au travail, sont en constante évolution. Cela implique de **rechercher l'innovation et d'expérimenter dans les modalités d'intervention** auprès des différents publics.

De 2018 à 2022, la Région a soutenu près de 200 actions déployées à l'échelle régionale ou sur les territoires, favorisant les initiatives des acteurs de l'orientation et du monde économique (cf. focus chiffres clés 2018/2022).

De même, le dispositif amont de la qualification (DAQ) porté par la Région représente une opportunité de découverte et d'orientation pour les personnes en recherche d'emploi.

Permettre à chaque individu de la Région d'être acteur de sa vie professionnelle et de développer ses capacités à s'orienter tout au long de la vie, passe par **le développement d'outils pertinents et d'actions renouvelées, adaptés aux mutations** qui impactent aussi bien les actifs que les jeunes en recherche d'orientation.

Afin d'atteindre cet objectif et en réponse à l'engagement du CPRDFOP d'accompagner les transitions via des solutions agiles, la Région entend **créer un contexte favorable à la mise en œuvre d'actions innovantes**. Ces actions favoriseront également le rapprochement des partenaires autour de projets communs en les accompagnant dans leurs initiatives liées à l'orientation tout au long de la vie et à la découverte des métiers et des formations.

### **Actions :**

Pour ce faire la Région déploiera des outils financiers complémentaires dans leurs formes et dans leurs cibles afin de répondre aux ambitions régionales :

- Développement des **initiatives, approches et méthodes nouvelles**
- **Soutien au partenariat** et à la collaboration entre acteurs SPRO
- Renforcement de la présentation et de l'expérimentation des **gestes professionnels** ainsi que les **immersions en milieu professionnel**,
- **Accompagnement** des usagers dans leur démarche d'orientation en outillant davantage les professionnels
- Aide aux déplacement des établissements pour participer aux actions de découverte des métiers
- Organisation une **offre de proximité sur l'ensemble des territoires** afin d'assurer un égal accès à tous
- Incitation à une **logique Bottom up** et à l'**essaimage**

### **Les liens avec le CPRDFOP :**

- ✓ *Ambitions stratégiques et transversales*
- ✓ *Manières d'agir : coopération, impulsion, innovation*
- ✓ *Engagement 1 et Mesure 1*

### **Focus : les chiffres clés 2018/2022**

Le budget consacré au soutien d'actions orientation et information métiers durant la période 2018-2022 est de 5 355 786 € pour 194 actions financées.

Quasiment la moitié d'entre elles avait une ampleur régionale et relevait d'actions de découvertes métiers ou de la réalisation de forum/salon, majoritairement multisectorielles.

Les porteurs de projets sont principalement l'Education nationale, les filières ou secteurs, les associations, les chambres consulaires et les missions locales. Les 2/3 des actions ont été menées par des acteurs ne faisant pas partie du SPRO et 1/3 d'entre elles était à destination de tous les publics.

La moitié ont été financées via 3 règlements d'intervention et 20 % via des appels à projets.

### MESURE 6 - OUVRIR LE SPOTLV AU MONDE ECONOMIQUE ET AUX ENTREPRISES

#### Enjeux et objectifs :

Les évolutions sociétales entraînant un **nouveau rapport au travail** et les **transitions économiques, technologiques ou encore environnementales** auxquelles font face les entreprises amènent à renforcer l'implication des partenaires du monde économique dans les actions mises en œuvre par le SPOTLV. Comme souligné lors des concertations du CPRDFOP, **le rôle du monde économique est central dans l'accompagnement des ces mutations.**

Ils contribuent aux côtés des professionnels de l'orientation (du collègue à l'emploi) à **faire évoluer les représentations** et à **faire découvrir le monde de l'entreprise et la diversité des métiers**, accompagnant ainsi les usagers dans leurs choix d'orientation et leur parcours professionnel. De plus, les difficultés de recrutement auxquels sont confrontés les employeurs les amènent à activer des nouveaux leviers pour attirer et fidéliser les salariés.

Cette collaboration renforcée est alors une des clés de compréhension sur les besoins et attentes de chacun et doit favoriser l'efficacité des actions en matière d'orientation.

La Région et ses partenaires, dont en premier lieu les organisations professionnelles et les chambres consulaires, créeront **l'environnement favorable pour impliquer les entreprises** notamment au travers d'un rôle de facilitation. Pour ce faire, ces partenaires actionneront leurs leviers respectifs (branches professionnelles, OPCO, GPECT, Comités locaux Ecoles Entreprises, CMQ...) dans une approche coordonnée dans les territoires pour entraîner l'engagement des entreprises.

Pour renforcer le lien Ecole-entreprise la réforme de la voie professionnelle prévoit l'installation de bureau des entreprises au sein des lycées professionnels et polyvalents. Ce lieu et les activités qui sont confiés aux responsables doivent être l'occasion de nouer de nouveaux liens avec le monde professionnel.

#### Actions :

- **Mobilisation du monde économique** dans les actions et outils mis en œuvre par la Région et ceux de ses partenaires (Je filme le métier qui me plaît, soutien aux actions visant aux témoignages de professionnels, à l'immersion et aux visites d'entreprises, etc.)
- Création et animation d'un **réseau des entreprises autour de la plateforme stages**
- **Construction et animation d'un réseau d'ambassadeurs** en lien avec les OPCO et les branches professionnelles et en articulation avec les **ambassadeurs worldskills**
- **Valorisation de l'offre** en matière d'attractivité des métiers des CMQ, clusters, filières pôle de compétitivité et favoriser les liens avec les acteurs de l'orientation

### **Les liens avec le CPRDFOP :**

- ✓ *Ambitions stratégiques et transversales*
- ✓ *Manières d'agir : coopération, impulsion, innovation*
- ✓ *Engagement 3 et mesures 12 et 16*

### **FOCUS : les réseaux d'ambassadeurs**

**L'apport de professionnels volontaires proposant leur réalité au quotidien est devenue essentielle à la découverte des métiers** et à l'attractivité de secteurs professionnels.

A partir des initiatives issues des différents acteurs et en s'appuyant sur le réseau des ambassadeurs Worldskills, la Région souhaite travailler à un **réseau solide d'ambassadeurs** dans une logique d'impulsion dans un premier temps et de coordination à terme.

Les professionnels mobilisés [sur la plateforme stages](#) de la Région constituent un réseau supplémentaire de partenaires susceptibles de rejoindre les réseaux d'ambassadeurs.

## MESURE 7 - ASSURER LA PRISE EN CHARGE PARTENARIALE DES JEUNES EN SITUATION DE DECROCHAGE

### Enjeux et objectifs :

Sur chacun des territoires de la région, le repérage des publics décrocheurs est désormais beaucoup plus précis et la prise en charge efficace. Cependant **les problématiques du décrochage scolaire, de l'accès à la qualification et de la sécurisation de l'accès à l'emploi des jeunes sont toujours une priorité.**

La qualité du **partenariat Etat-Région** et de l'action des acteurs de la prévention et de la lutte contre le décrochage scolaire ont exercé, en région, un effet levier pour la coordination des méthodes et pratiques.

La mise en œuvre de l'obligation de formation en 2020 et les récents dispositifs « tous droits ouverts » et « parcours ambition emploi » consolident le rôle des différents acteurs du repérage et de la prise en charge du décrochage. Le partenariat élargi, les instances et outils mis en place en région (Lab régional, COPIL, charte de fonctionnement des PSAD) constituent un cadre de travail solide qu'il est nécessaire de conforter et renforcer.

La mise en place, sur l'ensemble du territoire, des chartes de fonctionnement des Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs a en effet permis de stabiliser une méthodologie. Celle-ci, couplée à l'évolution des systèmes d'informations, permet d'engager l'observation et l'analyse du décrochage en région pour s'assurer de la cohérence et de la complémentarité des solutions offertes aux décrocheurs.

### Actions :

- Mise en place d'un groupe de travail pour l'installation d'un **observatoire du décrochage et des décrochés en région**
- Poursuite de l'**animation du lab du décrochage et de l'obligation de formation**
- Renforcement des moyens d'actions des PSAD et acteurs du décrochage via la **professionnalisation et l'échange de pratiques**
- Promotion des 60 sites DAQ de la Région susceptibles d'accompagner le projet professionnel en proximité

### Les liens avec CPRDFOP :

- ✓ *Ambitions stratégiques et transversales*
- ✓ *Manières d'agir : coopération, impulsion, innovation*
- ✓ *Engagement 2 et Mesure phare 9*

### Focus : la réforme de la voie professionnelle et les enjeux de prévention du décrochage après la scolarité.

Le **dispositif Ambition Emploi** s'appuie sur un partenariat de l'ensemble des acteurs territoriaux de l'insertion des jeunes réunis au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), et tout particulièrement la mission locale. Par son rôle de coordination des acteurs et des actions, le SPRO pourra faciliter et accompagner la mise en lien des différents intervenants dans le parcours du jeune.

## MESURE 8 - AGIR EN COMPLEMENTARITE AVEC L'ETAT DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

### Enjeux et objectifs :

L'Etat et la Région coordonnent leurs actions en matière d'information sur les métiers et les formations dans le cadre du renforcement de l'accompagnement à l'orientation à tous les niveaux de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. L'Etat par l'action de ses services déconcentrés (dont les CIO) et la Région, intervenant dans les établissements, veillent à la **cohérence, la complémentarité et la continuité de leurs interventions respectives ou conjointes** en matière d'information et d'orientation.

Cette nécessaire articulation exige un **pilotage dédié**, favorisant l'échange autour des objectifs et enjeux de chacun. Il s'agit également de partager les ambitions relatives aux modalités et outils d'information sur les métiers proposés aux publics scolaires, apprentis et étudiants. Enfin, cette coordination doit permettre d'outiller les démarches initiées au sein des établissements par les équipes éducatives chargées de l'accompagnement à l'orientation et d'encourager leur participation active aux actions organisées pour les publics.

En Bourgogne-Franche-Comté, les objectifs précités ont été mis en œuvre efficacement en prenant appui sur le **partenariat solide existant** notamment depuis l'élaboration du précédent schéma de développement du SPOTLV. Outre la mise en œuvre d'une instance de pilotage dédiée, la coordination Etat-Région a, en particulier, permis de renouveler les propositions et d'expérimenter des modalités conjointes d'intervention dans les établissements.

Il est essentiel de **maintenir cette collaboration et cette dynamique de co-construction** avec pour enjeu de favoriser, auprès des établissements, la mise en visibilité et la reconnaissance des actions et outils proposés par la Région. Cette collaboration se décline au plus près des usagers et équipes éducatives dans les territoires et s'intègre dans l'animation territoriale mise en place dans le cadre du SPOTLV.

### Actions :

- **Elargissement des acteurs mobilisés** dans l'instance de pilotage bimensuelle (intégration de la DRAAF)
- **Co-portage** des interventions auprès des publics cibles
- **Participation conjointe aux expérimentations** : collecte des peurs et des rêves de l'orientation, Lego serious game, jeu de carte de l'orientation, etc...
- **Elaboration partagée** des actions de découverte des métiers en classe de 5ème
- **Développement et animation collective** de la plateforme « Explor'action métiers », dédiées aux équipes éducatives et visant à simplifier leur accès à toutes les ressources et actions d'information sur les métiers proposées par les partenaires.

*Les liens avec le CPRDFOP :*

- ✓ *Ambitions stratégiques et transversales*
- ✓ *Manières d'agir : coopération, impulsion, innovation*
- ✓ *Engagement 1 et Mesure phare 1*

### **Focus : Expérimentation « le ramassage des peurs et des rêves de l'orientation »**

Dans le cadre des points récurrents organisés par la Direction de l'orientation et des parcours professionnels avec les autorités académiques, il a été décidé au printemps 2023 de la création d'un groupe de travail partenarial dédié à la réflexion sur des pratiques innovantes en matière d'information sur les métiers et d'implication des équipes éducatives.

Les mots "stress" "angoisse", ont été cités souvent au sujet de l'orientation dans le groupe de travail. Il a été donc proposé d'agir sur les émotions des jeunes, des enseignants, des parents avec une expérimentation de "ramassage des peurs" et des "rêves" de l'orientation. Avec l'accompagnement de la compagnie de théâtre Holisco, il est proposé aux équipes éducatives de deux collèges et d'un lycée de la Région de participer et de faire participer les jeunes à l'écriture de leurs peurs et rêves de l'orientation et de les déposer dans des boîtes positionnées dans les classes durant une quinzaine de jours. Les comédiens, une pianiste viennent recueillir les textes, les travaillent et s'en inspirent pour un spectacle d'improvisation théâtrale et musicale en présence des contributeurs. Un débat suit les représentations et reprend les grands sujets évoqués avec les jeunes. Déjà 3 spectacles et débats ont d'ores et déjà été proposés aux collèges R Dorgelès de Longvic et Jean Jaurès de Damparis. »

## ANNEXES :

1. Bilan du schéma 2017-2021 présenté au CREFOP le 18 mai 2022
2. Synthèse des consultations des acteurs : questionnaire en ligne (été 22), rencontres départementales (automne 2022)
3. Résultats détaillés des consultations des acteurs 2022
4. Synthèse des contributions des acteurs lors des assises régionales de novembre 2022 et de la rencontre du 20 janvier 2023
5. Contributions détaillées des acteurs lors de la rencontre du 20 janvier 2023
6. Analyse statistique du soutien financier régional aux actions d'informations/métiers/ orientation de 2018 à 2022
7. Cartographie des structures actuellement membres du SPOTLV
8. Synthèse du rapport de saisine du CESER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ - L'orientation : un parcours complexe pour des jeunes en quête d'informations - Mai 2023

**SCHÉMA PRÉVISIONNEL DE DÉVELOPPEMENT  
DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL  
DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE  
2017-2021**

**BILAN**

# CONTEXTE DE L'ELABORATION DU SCHEMA PREVISIONNEL DE DEVELOPPEMENT DU SPOTLV 2017-2021

La loi NOTré du 7 août 2015, précise que **le CPRDFOP doit définir, entre autres, un schéma prévisionnel de développement du service public régional de l'orientation.**

 Le schéma **permet de partager un regard stratégique sur la politique d'orientation régionale entre l'État, la Région, et les partenaires sociaux.**

# **CONTENU DU SCHÉMA PREVISIONNEL DE DEVELOPPEMENT DU SPROTLV EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 2017-2021**

- **Les éléments de cadrage du partenariat Etat/Région:**
  - principes et objectifs du partenariat, enjeux partagés, modalités de gouvernance et de pilotage;
  - Les principes de déploiement de la politique d'orientation de chacun des partenaires : Parcours avenir / SPRO
  - La déclinaison opérationnelle du schéma : 16 fiches actions

## **L'Etat et la Région choisissent de :**

- **répondre ensemble** aux besoins de tous les publics en matière d'orientation tout au long de la vie.
- **coordonner les dispositifs et l'action des acteurs** afin qu'ils travaillent dans un **cadre commun** pour une même finalité : la réussite du parcours individuel.

# **CONTENU DU SCHÉMA PREVISIONNEL DE DEVELOPPEMENT DU SPROTLV EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 2017-2021 LES ENJEUX PARTAGES**

**Créer les conditions d'une coopération entre les différents acteurs**

**Accompagner les publics dans l'appréhension de l'environnement économique et des métiers**

**Offrir à chaque citoyen un service de qualité et de proximité dans une logique d'accompagnement tout au long de la vie**

**Garantir la complémentarité et la cohérence des solutions offertes aux jeunes décrocheurs**

# SCHÉMA DU SPROTLV BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 2017-2021 IMPACT DE LA LOI LCAP DU 5 SEPTEMBRE 2018

Une mission  
d'information  
transférée  
aux Régions

Organise des **actions d'information** sur les métiers et les formations en direction des élèves, famille, apprentis, étudiants *notamment dans les établissements.*

Coordination avec Psy EN

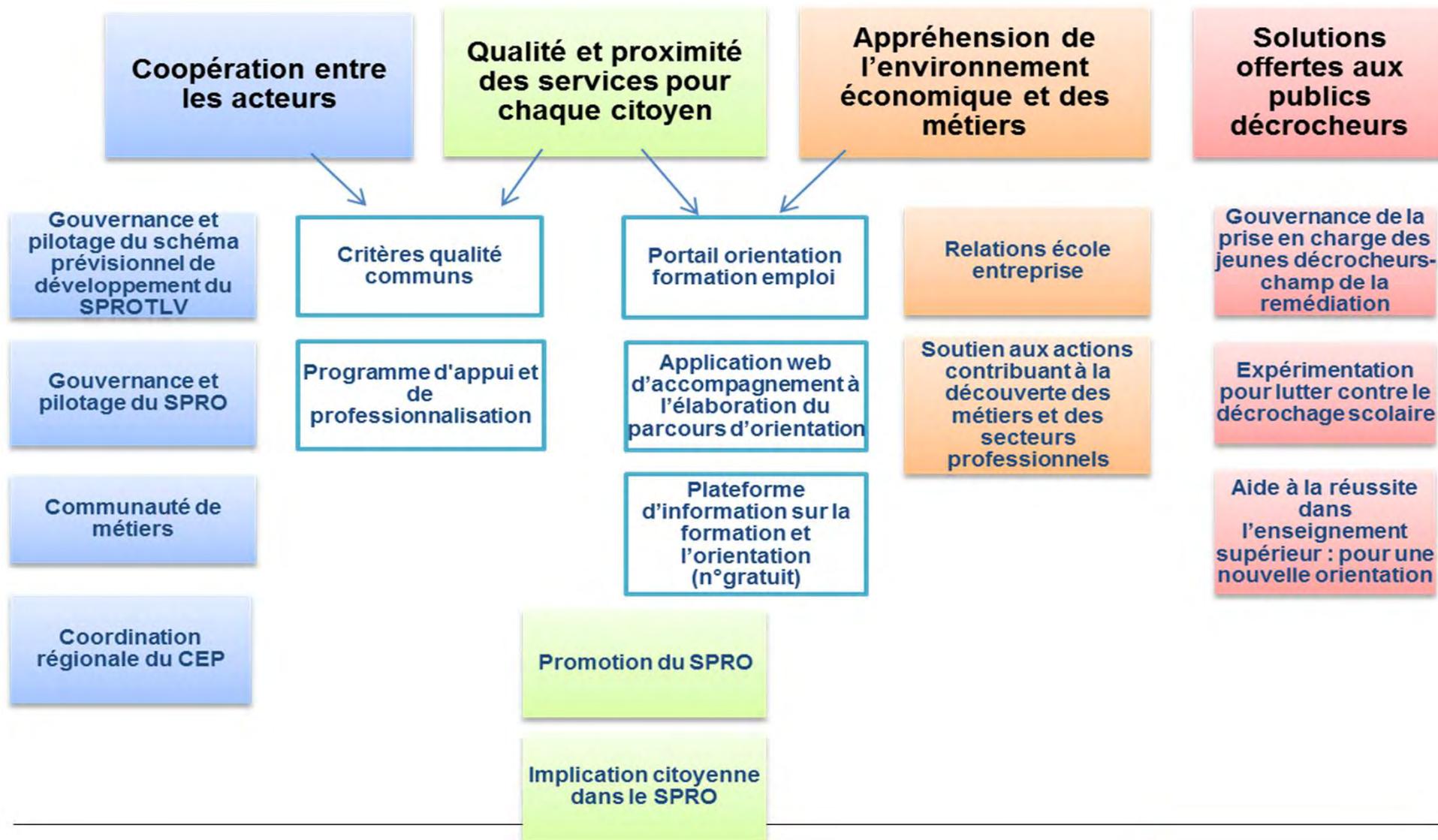
Elabore la **documentation** de portée régionale sur les enseignements et les professions **avec le concours de l'ONISEP**  
Diffuse l'information dans les EPLE

**Cadre national de référence**  
Signé le 28 mai 2019  
Convention locale à décliner

**Décret fixant la convention de mise à disposition des services transférés**

# CONTENU DU SCHÉMA DU SPROTLV EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 2017-2021

## 16 ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX



# SCHÉMA DU SPROTLV BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 2017-2021 BILAN DETAILLE EN 5 THEMATIQUES



Gouvernance et  
pilotage régional

Animation  
régionale & locale



Proximité et  
qualité de l'offre de  
services

Appréhension de  
l'environnement  
économique et des  
métiers



Pilotage partenarial  
du décrochage  
scolaire



### DÉFIS

- **Piloter la mise en œuvre des priorités et des actions du SPROTLV**
- **Piloter mise en œuvre du SPRO**

### REALISATIONS

- Instances politiques et techniques dédiées (schéma et SPRO)
- Instances du CREFOP (Bureau et commissions) consultées
- Implication de ces instances dans l'élaboration et le suivi des documents de cadrage, le pilotage de la mise en œuvre des actions SPOTLV
- Charte d'engagement des acteurs du SPRO signée en 2018 par l'ensemble des réseaux



## Enjeux

- Rendre lisible le rôle et la composition de chaque instance
- Renforcer l'implication de ces instances dans la construction et le suivi des documents cadres
- Garantir l'appropriation des documents cadres par les opérateurs de terrain



## Pistes de travail

- Impliquer les représentants des groupes locaux dans le bilan et la construction des documents cadres
- Proposer un temps de travail aux représentants régionaux des réseaux + CREFOP sur l'écriture du nouveau schéma, la composition et le rôle des différentes instances

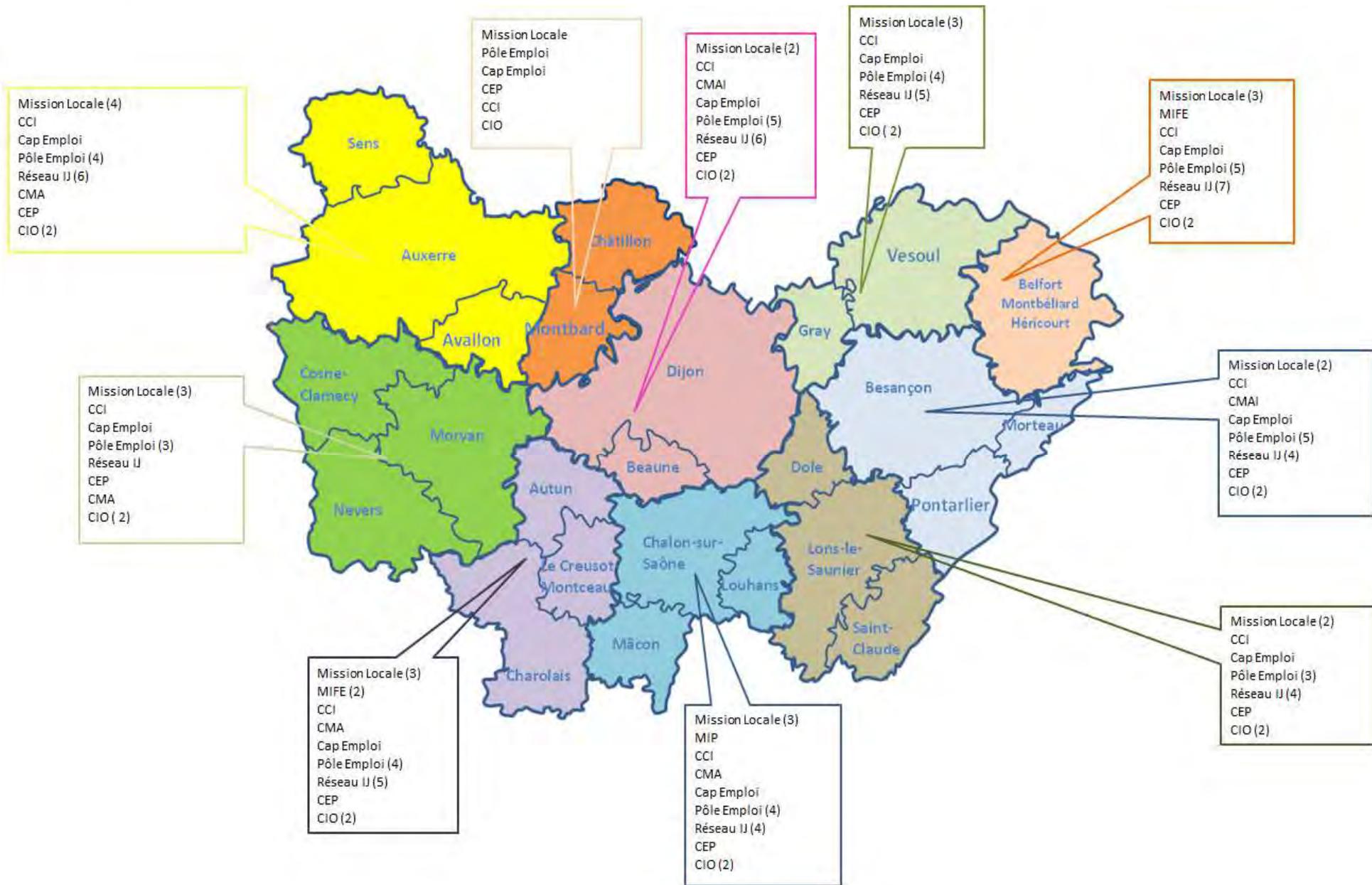


### DÉFIS

- **Piloter et animer la mise en œuvre du SPRO**
- **Favoriser la coopération entre les acteurs et renforcer leur complémentarité**
- **Créer un sentiment d'appartenance au SPRO**
- **Développer une culture professionnelle commune**

### REALISATIONS

- Constitution et animation de 10 territoires de projets SPRO
- 4 rencontres annuelles de tous les acteurs
- Plan de professionnalisation spécifique et inter-structures, échanges de pratiques,
- Espaces partagés d'échanges
- Identité visuelle, bannière SPRO



**ICI, ÉCLAIREZ  
VOTRE ORIENTATION  
PROFESSIONNELLE**

PREMIERS PAS    RETOUR À L'EMPLOI    FORMATION    OCCASIONNEL

**GROUPE SPRO  
Dijon - Beaune**

**SPRO))** | **RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

**A VOTRE SERVICE**  
Un numéro unique d'information : 09 71 04 73 78  
Un portail internet : [www.orientation-formation-emploi.org](http://www.orientation-formation-emploi.org)  
Une plateforme numérique CLEDR : [bourgogne-franche-comte.deor.org](http://bourgogne-franche-comte.deor.org)





## Enjeux

- Renforcer les collaborations entre opérateurs SPRO et acteurs du territoire
- Réactiver l'implication de certains acteurs
- Faire connaître les initiatives portées par les acteurs
- Garantir la réponse aux besoins de professionnalisation exprimés



## Pistes de travail

- Repenser la composition et le rôle des groupes locaux
- Faire évoluer la méthodologie d'animation
- Aller vers des assises régionales
- Travailler sur le partage de pratiques, outils et expertises, les recherches d'approches communes ou de partenariats nouveaux



### DÉFIS

- **Contribuer au développement d'un socle commun d'intervention**
- **Développer une culture professionnelle commune**
- **Définir les conditions de délivrance du service (représentations communes de l'AIO)**
- **Rendre lisibles les outils et visibles les acteurs de l'orientation**
- **Apporter un 1er niveau de réponse aux publics**

### REALISATIONS

- Charte co-construite avec les réseaux régionaux intégrant un référentiel qualité
- Plan de professionnalisation spécifique et inter-structures, échanges de pratiques, webinaires métiers, conférence sur le premier accueil
- Outils d'information en ligne
- Ateliers utilisateurs
- Campagne de communication





## Enjeux

- Garantir l'appropriation des critères qualités par les opérateurs de terrain
- Réussir le lancement du nouveau site « explore demain »
- Rendre visible toute l'offre de service
- Coordonner les nouvelles actions professionnalisantes entre les partenaires (branches...) et emfor
- Renforcer la participation des opérateurs à ces actions



## Pistes de travail

- Organiser une journée sur l'évolution des rapports au travail, une action sur la lutte contre les stéréotypes et auto-stéréotypes
- Réinterroger le format des échanges de pratiques
- Mettre en place un GT d'opérateurs sur la qualité de l'OdS
- Créer un label « territoire d'orientation »



### DÉFIS

- **Permettre aux usagers de faire des choix éclairés**
- **Diversifier les choix d'orientation**
- **Favoriser une meilleure connaissance des métiers**
- **Coordonner la diffusion d'une information objective sur les métiers, les formations**

### REALISATIONS

- Adoption de 2 dispositifs de soutien aux actions et initiatives locales
- Appel à projets « orientation innovante »
- Financement d'une unité mobile industrie 4.0
- Achat et mise à disposition de casques de réalité virtuelle
- Guides après la 3ème / le Bac
- Explor'actions métiers
- Galerie de l'orientation

# APPRÉHENSION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET DES MÉTIERS



## Enjeux

- Garantir la cohérence et la complémentarité des modalités de soutien aux actions (RI et AAP).
- Déployer des actions au plus près des équipes éducatives
- Renforcer des liens sur les territoires, avec les entreprises et les secteurs



## Pistes de travail

- Accueillir au sein des groupes locaux les représentants économiques du territoire
- Créer un réseau d'entreprises impliquées
- Lancer et faire vivre la plateforme stages
- Porter collectivement la campagne de promotion du site Explore demain
- Mettre en place une labélisation partagée des actions proposées



## DÉFIS

- **Développer des expérimentations ou des initiatives locales permettant d'améliorer la prévention du décrochage scolaire**
- **Repérer les étudiants susceptibles de décrocher et les accompagner dans la réussite d'un projet**

## REALISATIONS

- Mise en place d'une coordination des acteurs des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)
- Actions d'actualisation des connaissances des professionnels intervenants sur les PSAD
- Déploiement avec l'Etat au niveau régional de l'obligation de formation des 16/18 ans.
- Création d'un Lab régional décrochage/obligation de formation piloté par la Région.
- Dispositifs Universités

# PILOTAGE PARTENARIAL DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE



## Enjeux

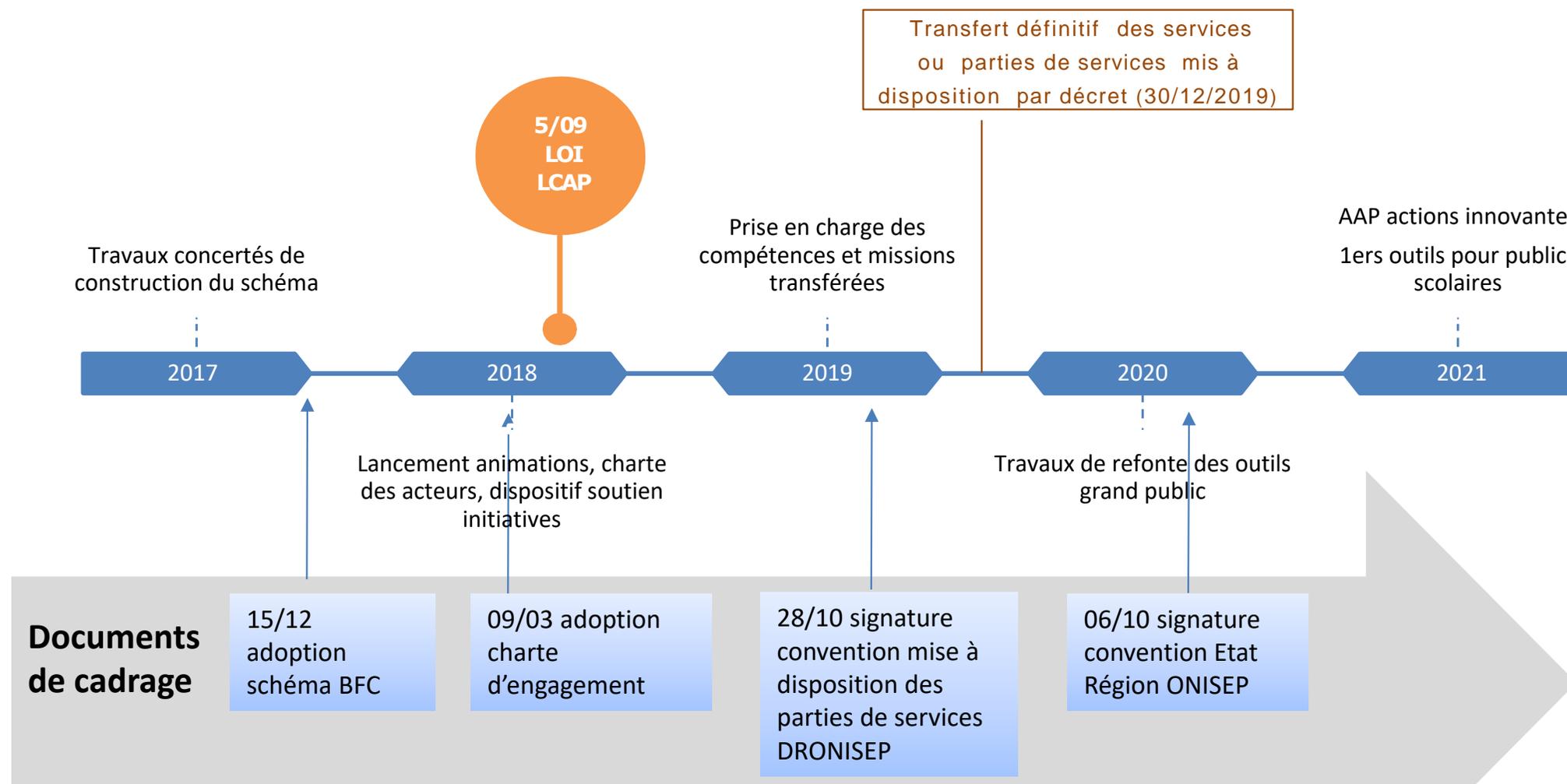
- Poursuivre le travail engagé dans l'observatoire du décrochage
- Renforcer la mise en réseau des acteurs autour du décrochage
- Intégrer les dispositifs menés par les Universités en direction des publics post bac



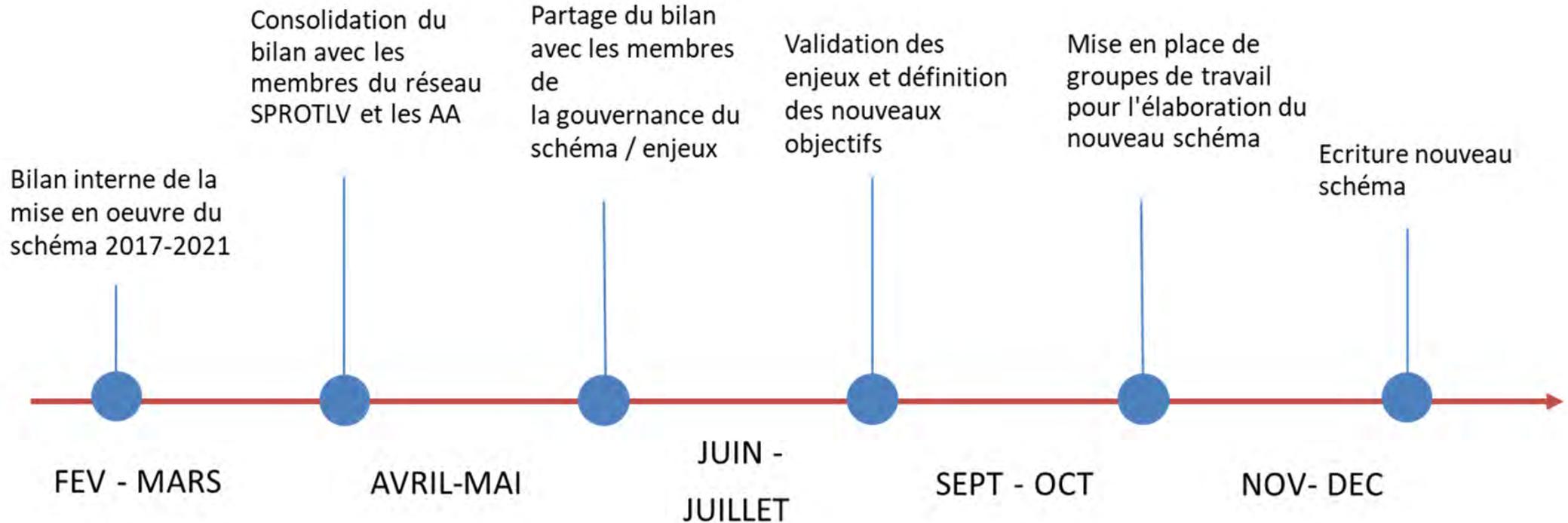
## Pistes de travail

- Capitaliser et diffuser les données relatives au décrochage via le SI national
- Elaborer d'indicateurs de suivi
- Mettre en place de journées thématiques régionales

# TEMPS FORTS DE LA VIE DU SCHÉMA DU SPROTLV EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 2017-2021



# SUITES À DONNER



Proposition d'implication du CREFOP via un groupe dédié dès l'élaboration de la méthodologie d'écriture du prochain schéma prévisionnel de développement du SPRO-TLV

**Les éléments ci-dessous reprennent en synthèse les enseignements tirés de temps de consultation des acteurs du SPROTLV :** (questionnaire, rencontres départementales et concertation des opérateurs de terrain du réseau SPROTLV portant sur l'animation territoriale et régionale)

**Bilan et enjeux 2023-2028 pour les opérateurs du réseau :**

**Thème 1 : LE PILOTAGE DU SPRO**

Pour organiser la mise en commun des compétences et savoir-faire, il a été choisi, avec les représentants régionaux des opérateurs du SPRO, de mettre en place un pilotage infra régional renforcé dans lequel la capacité d'innovation et d'expérimentation serait encouragée.

Ce sont ainsi 10 groupes de pilotage qui ont été mis en place sur les territoires. Ils sont composés des structures locales du SPRO et des CIO. Ce sont majoritairement des directeurs ou responsables des structures qui participent.

Depuis 2018, ces instances se réunissent 3 à 4 fois par an autour du plan d'actions qu'elles avaient la charge d'élaborer en réponse aux besoins et enjeux de leur territoire. Elles sont animées par des agents de la Région.

Que nous disent les acteurs de terrain de cette méthode ?

« les mêmes acteurs se rencontrent sur d'autres commissions, réunions, parfois les échanges ou ordres du jour peuvent y être redondants, il faudrait voir comment les rendre complémentaires »

« Avant la mise en place des groupes SPRO, c'étaient des histoires de personnes cela donnait des à-coups aux projets. Maintenant cela institutionnalise les liens avec des temps et des lieux et permet de pérenniser les liens et les réseaux... »

« C'est un plus cela officialise les temps de rencontre, renforcer le partenariat sur les territoires, ....importance du présentiel »

« Les échanges m'ont permis de tisser des liens interpersonnels avec les autres membres (CIO, Retravailler, Cap emploi, CCI), très utile pour la prise en charge des personnes (jeunes ou moins jeunes). »

« lieu de création de liens interpersonnels, utiles pour la fluidité des parcours »

« C'est un lieu d'échanges, de rencontres, mais on a du mal à aller plus loin. Il faudrait associer d'autres personnes pour aller jusqu'à la concrétisation de projets, débrider le fait d'aller vraiment sur le territoire »

En synthèse :

- Le SPRO institutionnalise le partenariat et la rencontre autour de la question de l'orientation des acteurs d'un territoire. Il existait déjà, mais il a désormais un cadre, une instance propre.
- Cependant, cette instance s'ajoute à d'autres temps de rencontre institutionnalisés eux aussi ; sur des sujets connexes réunissant parfois les mêmes acteurs
- La mise en place de cette instance sur les territoires a permis la rencontre, la découverte des partenaires
- Le pilotage doit aller plus loin que l'échange il doit organiser la co-construction d'actions

Quelles pistes à travailler, selon les acteurs ?

- ➔ Pour maintenir l'implication des acteurs, il faut repenser la composition des groupes, leur rôle et la typologie des participants pour aller vers davantage d'opérationnalité, pour concevoir collectivement des propositions plus agissantes.
- ➔ Pour proposer des réponses qui répondent réellement aux problématiques locales, les rencontres doivent s'ouvrir à d'autres acteurs du territoire
- ➔ Tenir une rencontre annuelle des directeurs de structures du territoire et des groupes projets avec les conseillers et d'autres acteurs du territoire
- ➔ Organiser la transversalité des sujets abordés au sein des instances locales animées par la Région

## **Thème 2 : CULTURE COMMUNE & COMMUNAUTE DE PRATIQUES**

Les groupes locaux ont démarré leurs travaux sur la base d'un diagnostic qu'ils ont partagé et à partir duquel ils devaient identifier des enjeux pour le public et pour leur territoire. En synthèse dans tous les territoires, est ressortie la volonté de faire culture commune, et pour cela d'avoir une connaissance des pratiques des autres opérateurs, de partager et s'inspirer des méthodes d'accompagnement de chacun pour offrir une offre de service complémentaire et de qualité homogène.

Le plan de professionnalisation mis en place par EMFOR pour le SPRO y a contribué (webinaires sur les secteurs et les métiers, échanges de pratiques, accompagnement de publics spécifiques...), les rencontres au sein du SPRO local également, des outils d'interconnaissance et de présentation des offres de services ont été mis en place par certains groupes et un outil de partage (« hum hub »)

### Quelle est la vision des acteurs de terrain sur ce sujet ?

« Le grand intérêt des réunions SPRO et maintenant du hum hub, est de pouvoir obtenir des informations précises datées et locales de chaque membre du SPRO, et de connaître leurs actions ponctuelles pour la diffuser aux publics »

« Différentes structures coexistent avec des offres de service diversifiées mais complémentaires en fonction des publics. C'est une force. Il est nécessaire de travailler davantage ensemble »

« La complémentarité est parfois difficile quand chaque structure doit répondre à ses propres objectifs »

« Une meilleure connaissance des autres structures permet une fluidité dans les contacts »

« L'interconnaissance entre les structures du SPRO pourrait être améliorée et poussée davantage vers la connaissance des publics »

« Je ne connaissais pas certains dispositifs, comme les mini-stages de la CCI, j'ai transmis l'information à mon équipe pour que cela puisse être communiqué à nos publics »

« Il est nécessaire de maîtriser le contexte socio-économique pour mieux informer nos usagers »

### En synthèse :

- Le SPRO a contribué à l'appropriation des mesures et dispositifs spécifiques à certains publics portés par d'autres structures et donc a facilité l'accompagnement des parcours, l'information diffusée
- Les actions de professionnalisation ont permis de diffuser une information plus complète aux publics
- La connaissance des autres fait sa force dans sa structure
- L'approche croisée dans l'accompagnement des publics pourrait être encore plus poussée

### Quelles pistes à travailler, selon les acteurs ?

- ➔ Faire évoluer la méthode d'animation pour qu'elle soit plus fédératrice au profit du public
- ➔ Partager davantage sur les pratiques et les publics
- ➔ Dynamiser la méthode de partage d'information entre structures
- ➔ Étendre les actions de professionnalisation à la connaissance du public et à son évolution

## **PARTENARIAT, COOPERATION & INNOVATION**

Le défi était de mettre en avant un réseau, une communauté d'acteurs fédérés autour de valeurs et d'une bannière qu'est le service public régional de l'orientation, d'encourager au partenariat dans un objectif de qualité, de visibilité de l'offre de service pour les publics. Les journées annuelles régionales y contribuent.

La charte d'engagement des membres du SPRO, signée par tous, a cette vocation de fédérer autour de critères qualité communs. La mise en visibilité du réseau pour porter à la connaissance du public son existence également. Enfin, pour mieux coordonner les actions et événements proposés aux publics sur les territoires, encourager les acteurs à coopérer et innover, une nouvelle règle d'intervention financière a été mise en place par la Région (le financement est plus important si l'action est proposée par un collectif d'acteurs et innovante).

### Quelle est la vision des acteurs de terrain sur ce sujet ?

« Le SPRO n'est pas parlant pour les gens, le service de proximité n'est pas connu du public »

- « Il est important d'agir ensemble pour nos publics en se complétant et en coopérant »
- « Une dynamique est née entre les partenaires, on essaie de dupliquer chacun à notre façon ce que font les autres »
- « Nous avons monté un forum ensemble, sous bannière SPRO dans lequel chacun a pu apporter ses compétences »
- « Nous pouvons mettre plus d'énergie dans la mise en place d'actions ou postures communes et partagées pour le public »
- « Les rencontres régionales sont intéressantes et importantes »
- « Tout le monde ne connaît pas la charte, les RI ou les AAP ; on ne connaît pas toujours les demandes de subventions qui sont déposées par nos partenaires »

En synthèse :

La dynamique de réseau se met en place sur les territoires

Les initiatives partenariales existent

La mise en visibilité du réseau est inaboutie

Les critères qualité intégrés dans la charte doivent mobiliser plus collectivement

Les collectifs d'acteurs sur les territoires ont l'envie d'aller plus loin ensemble

Les enjeux d'accompagnement des publics sont partagés (et parmi ceux-ci l'évolution du rapport au travail)

Quelles pistes à travailler, selon les acteurs ?

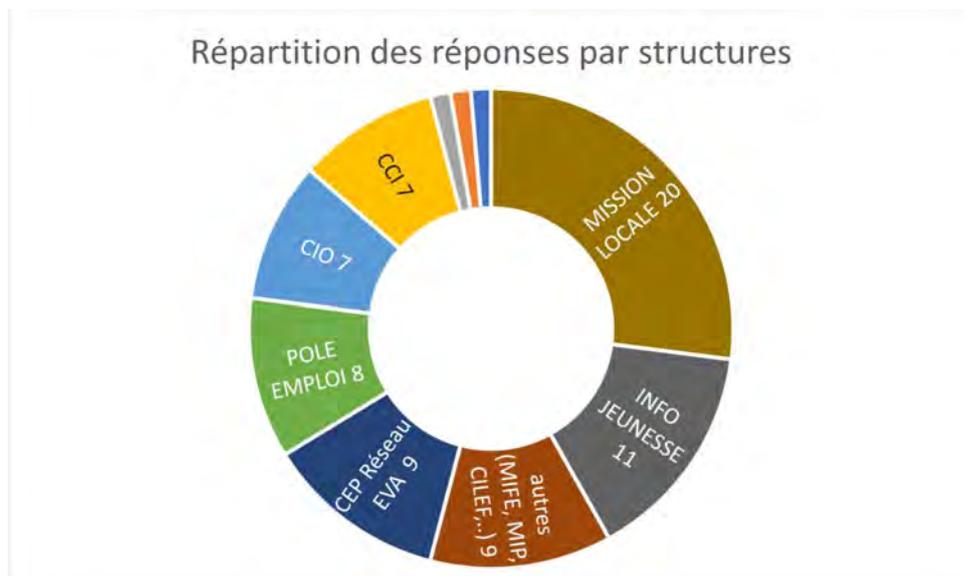
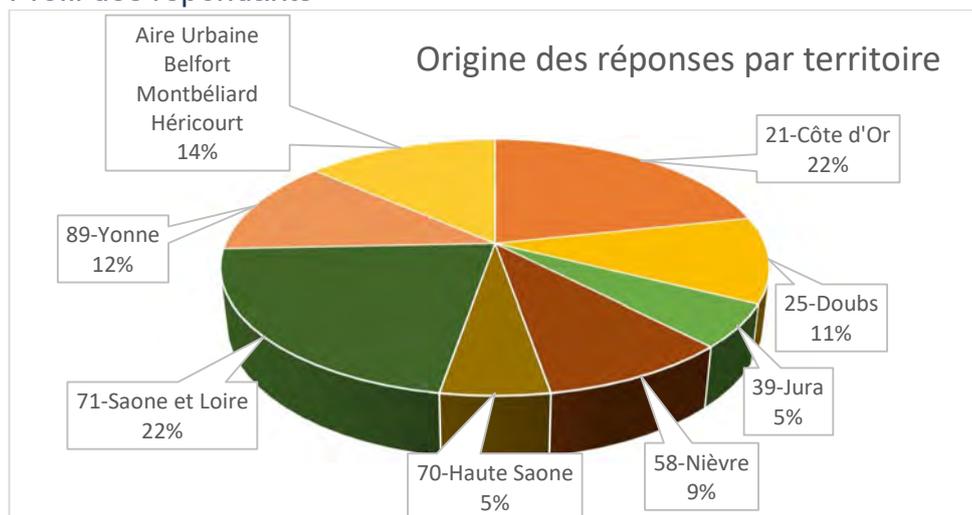
- ➔ Viser la mise en place d'un label « territoire d'orientation »
- ➔ Travailler sur l'appropriation voire la construction de la charte qualité avec les acteurs de terrain
- ➔ Travailler une action commune à toutes les structures du territoire pour les publics et analyser ensemble les actions proposées par les autres (droit de regard, pertinence)
- ➔ Embarquer tous les acteurs sur les nouvelles problématiques sociétales, dont l'évolution du rapport au travail

## Résultats du questionnaire adressé aux membres SPRO des 10 territoires SPRO de la Région Bourgogne-Franche-Comté

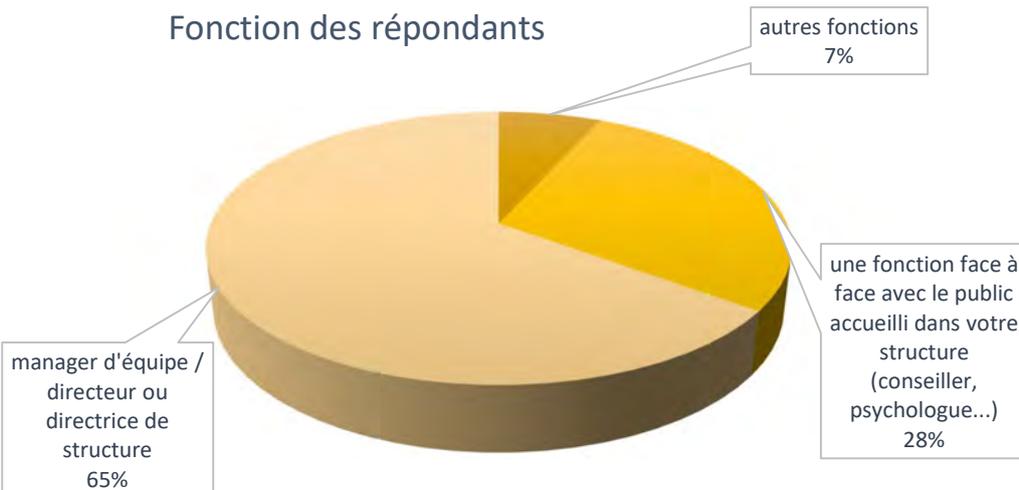
Possibilités de réponses multiples et de non-réponse dans ce questionnaire réalisé en ligne entre les 26/07/2022 et 15/09/2022.

Nombre de répondants : 74

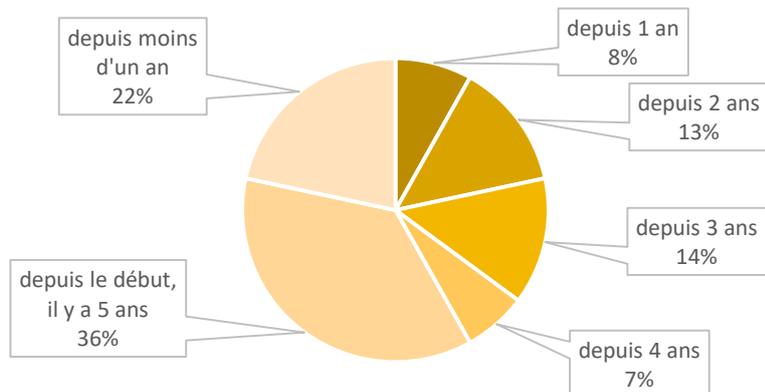
### Profil des répondants



### Fonction des répondants

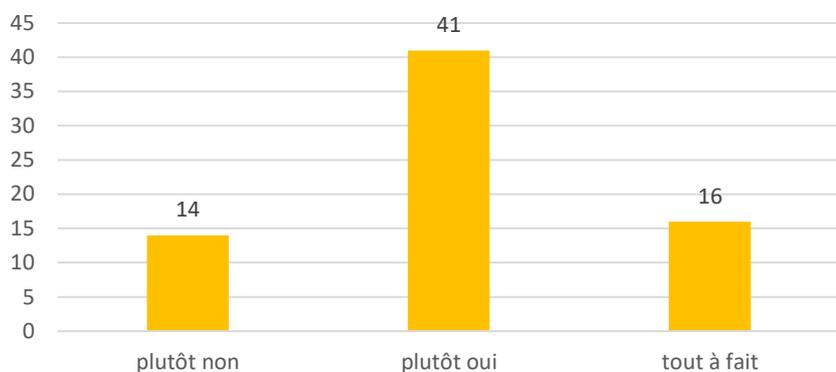


### Durée de présence dans groupe SPRO

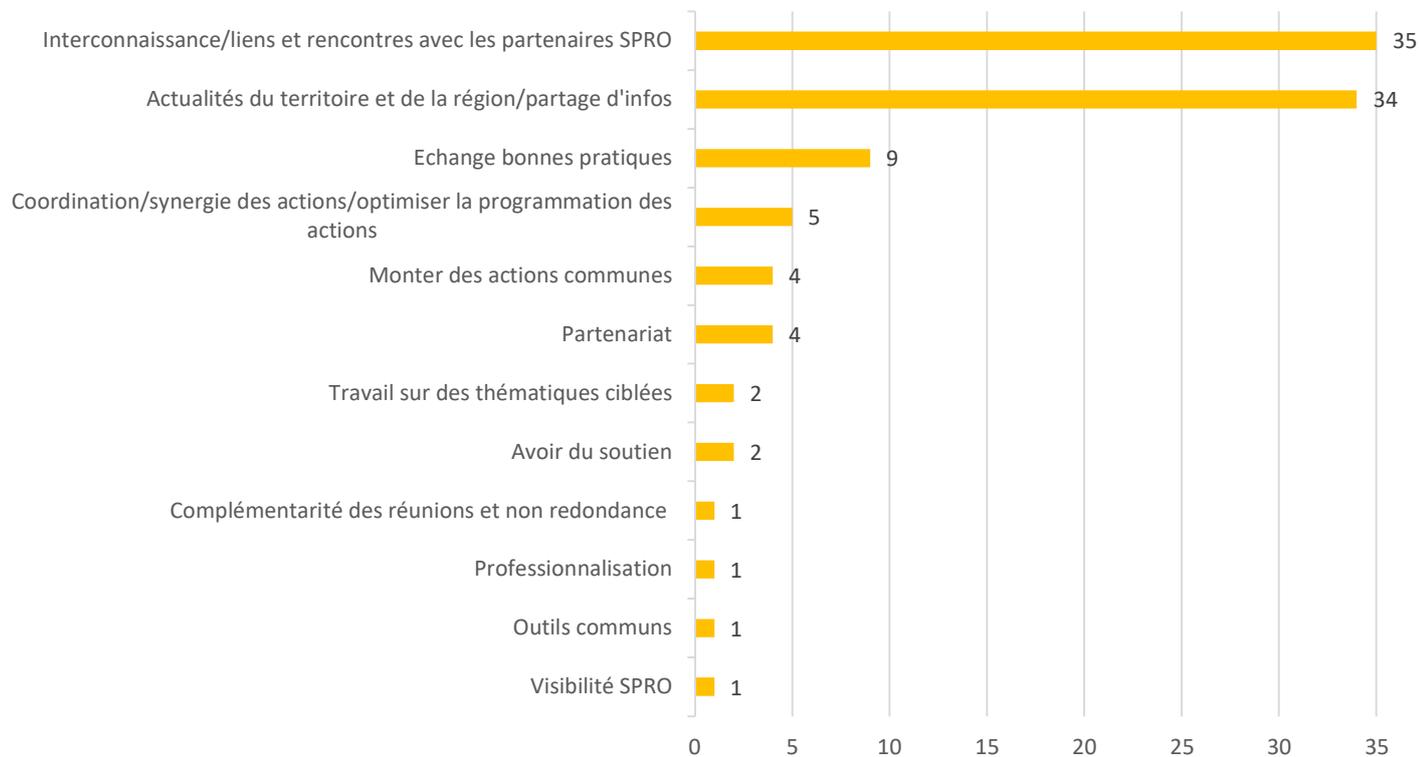


### Le point de vue des répondants

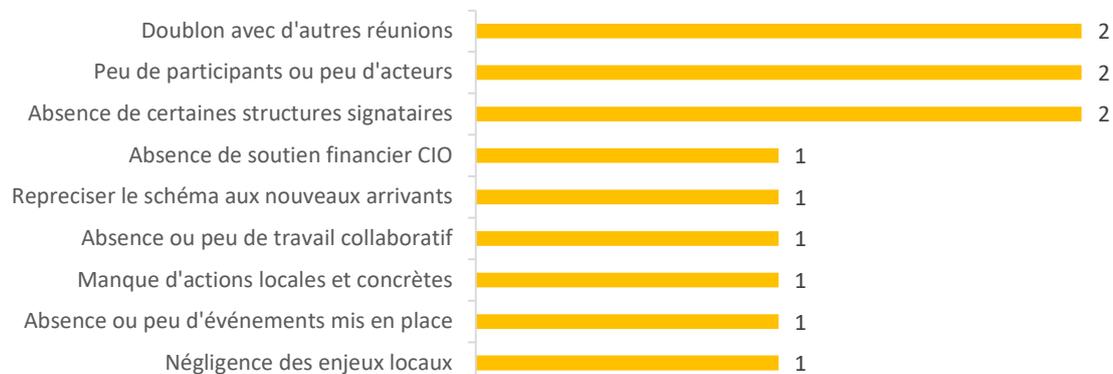
Le groupe SPRO a-t-il correspondu aux attentes des repondants ?

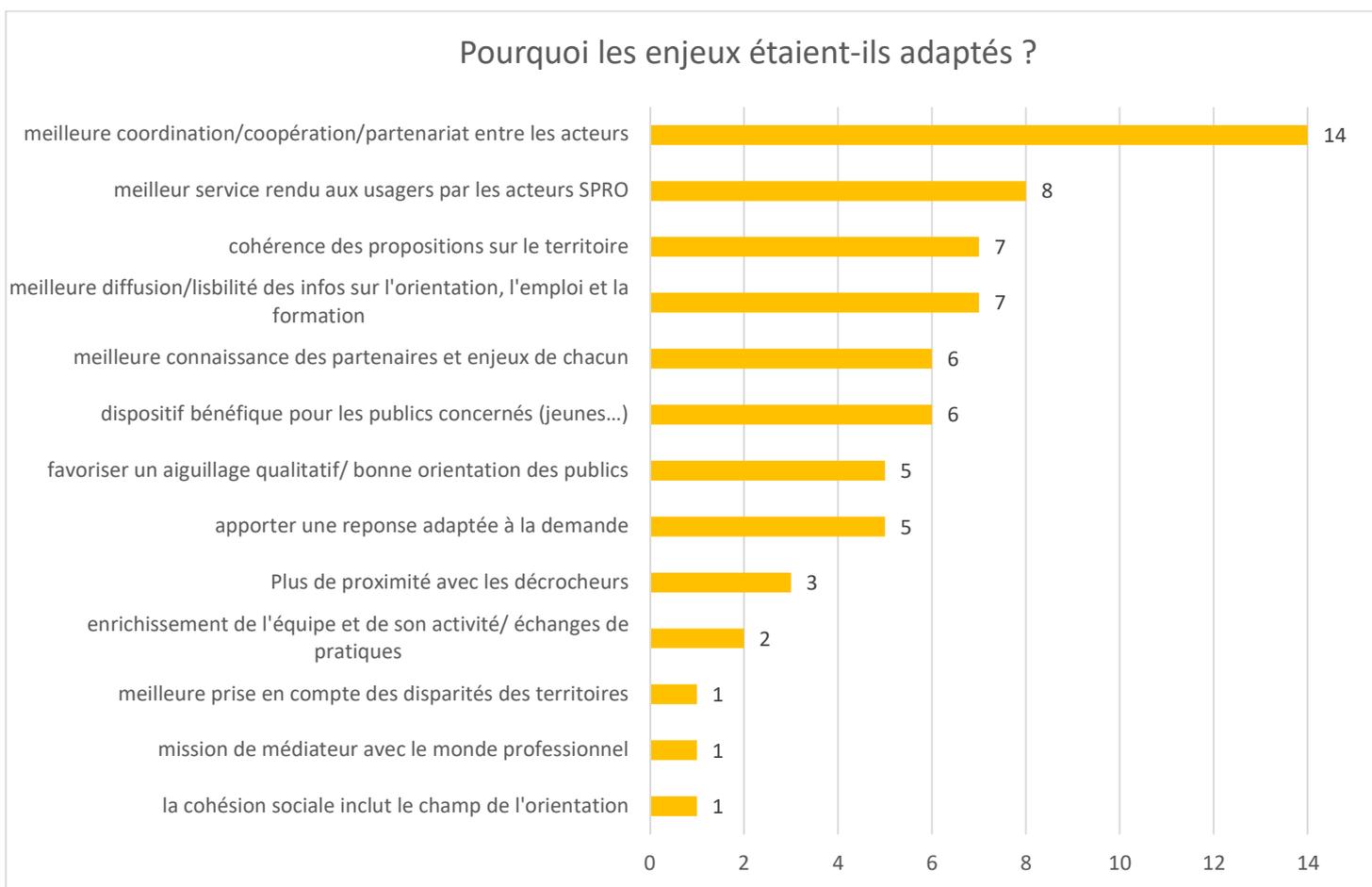
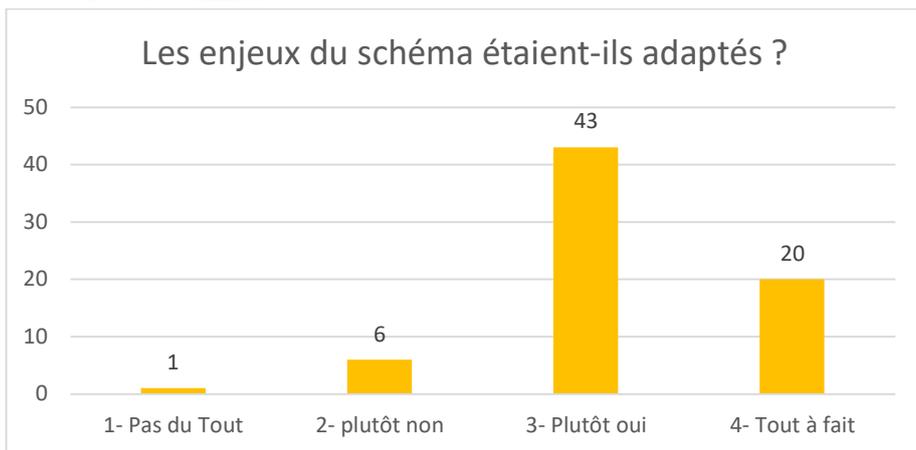


### Les attentes des membres SPRO sur le schéma 2017-2021

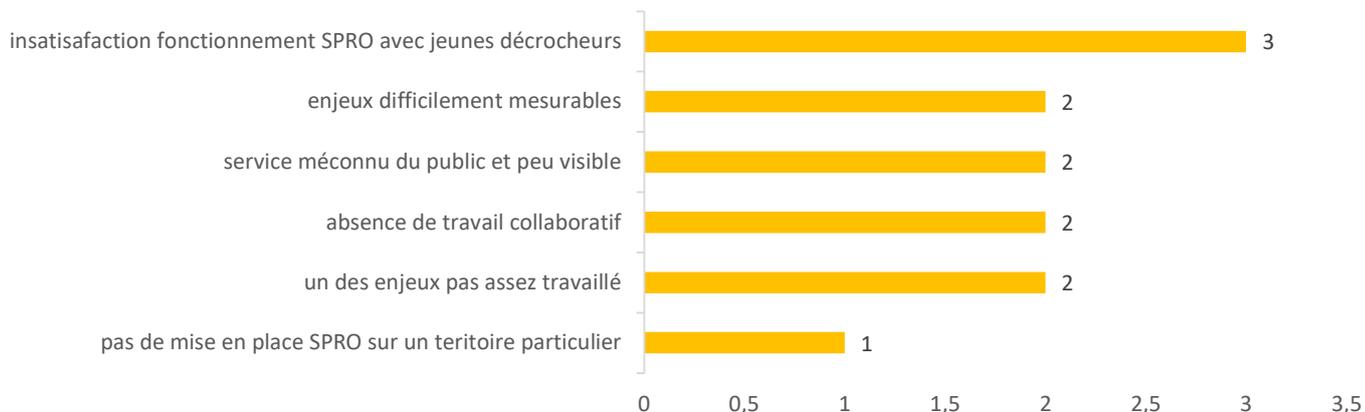


### Les attentes insatisfaites

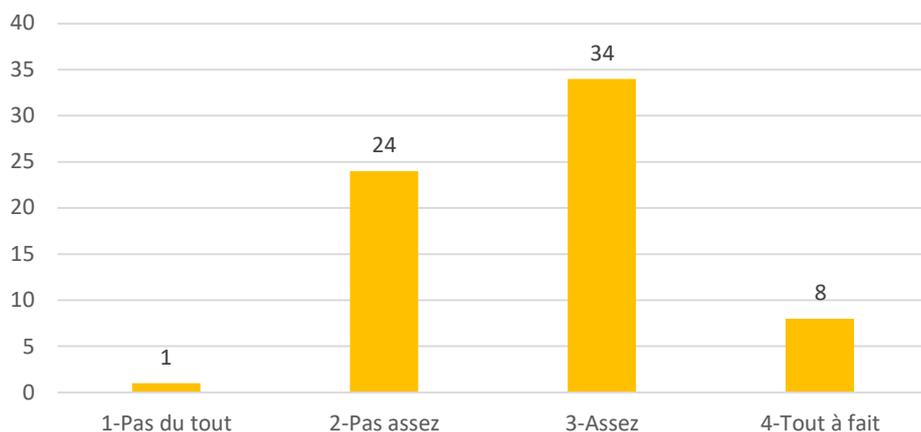




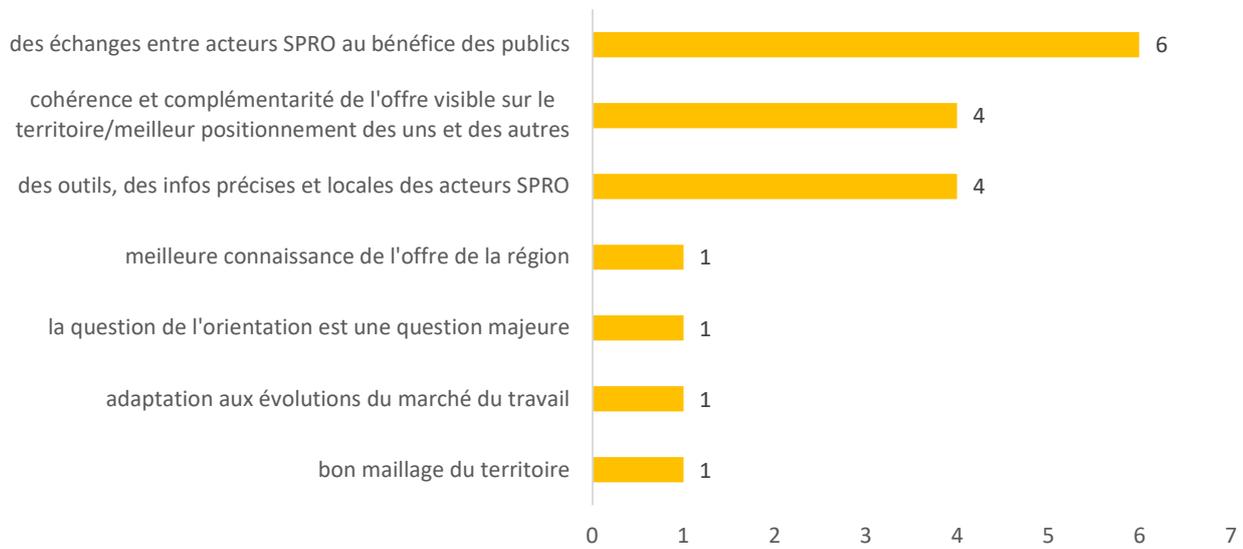
### Les motifs d'insatisfaction concernant les enjeux



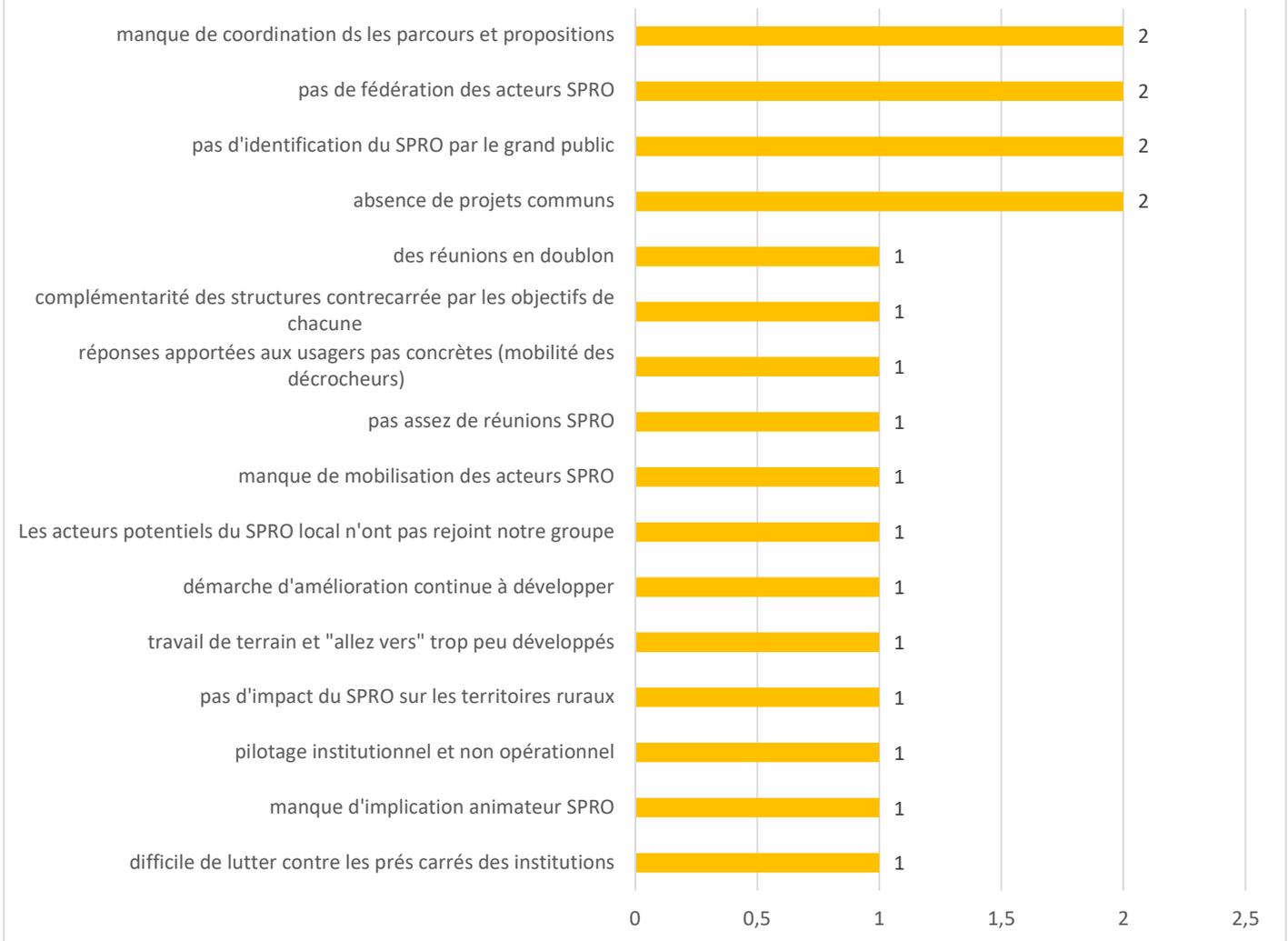
### Estimez-vous que l'activité du SPOTLV a permis de répondre à ces 3 ambitions ?



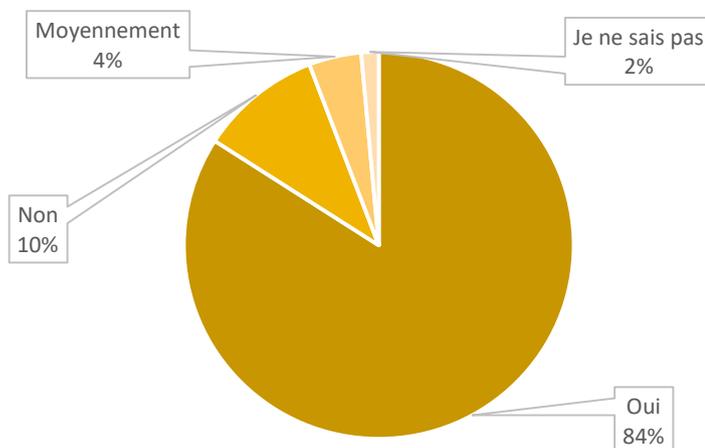
### Les raisons de l'atteinte des 3 ambitions



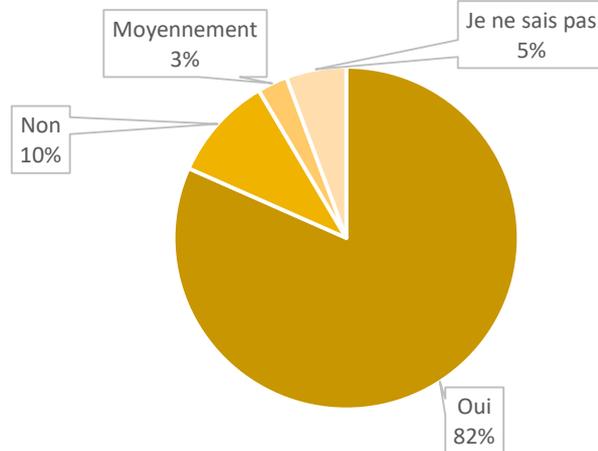
### Les causes de la non atteinte des ambitions



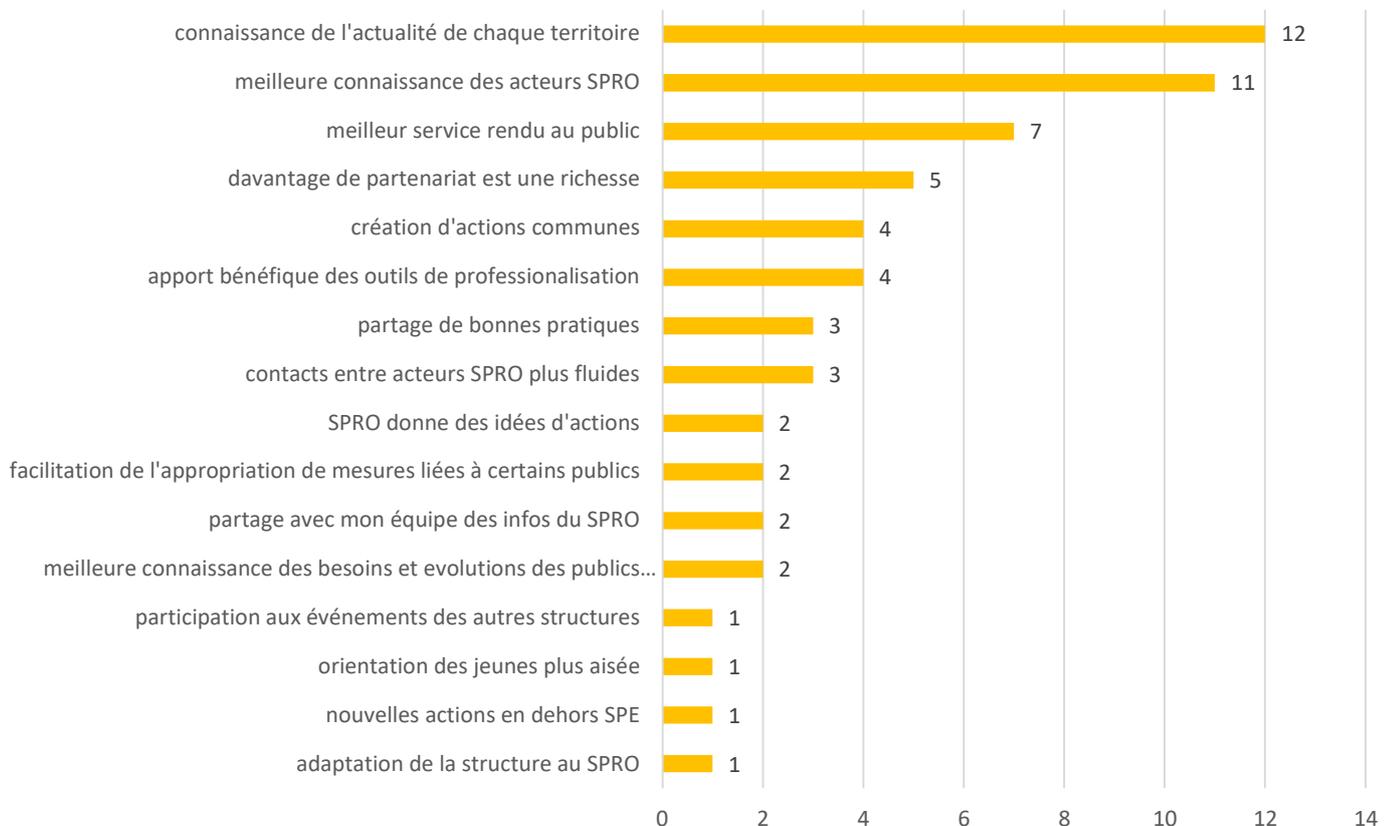
### Les échanges au sein du groupe SPRO ont-ils enrichi les structures ?



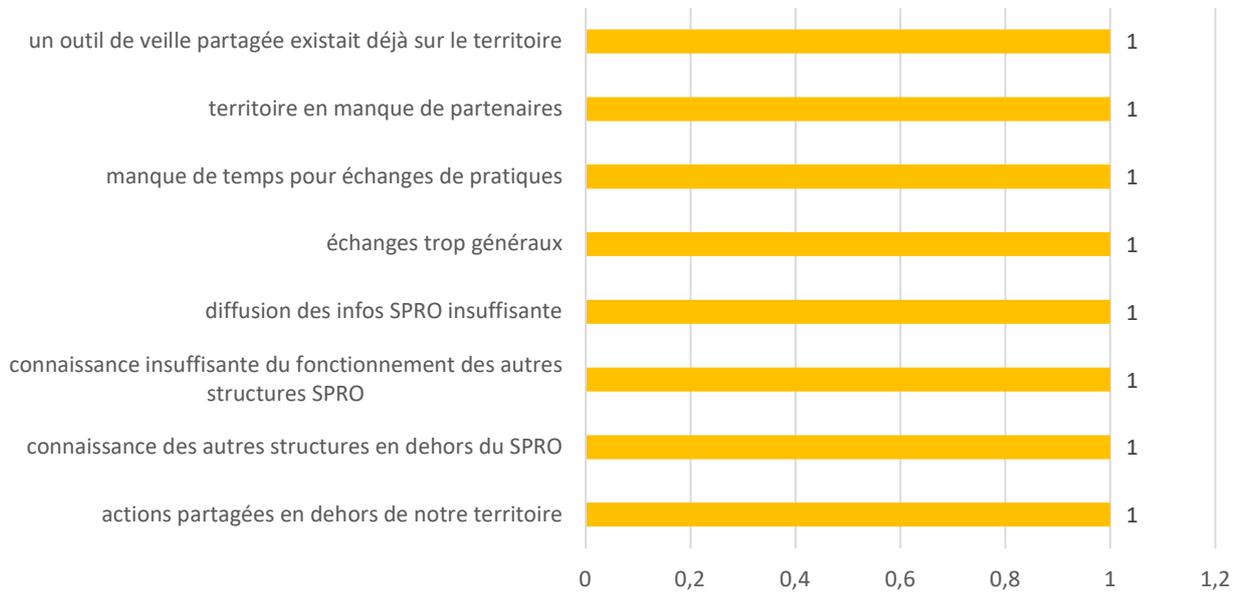
Les échanges ont-ils favorisé l'interconnaissance entre les structures SPRO d'un même territoire?



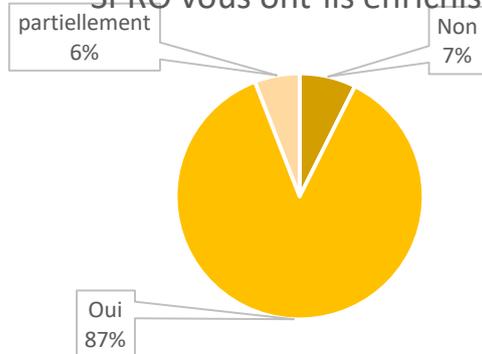
Les échanges SPRO ont enrichi les structures par

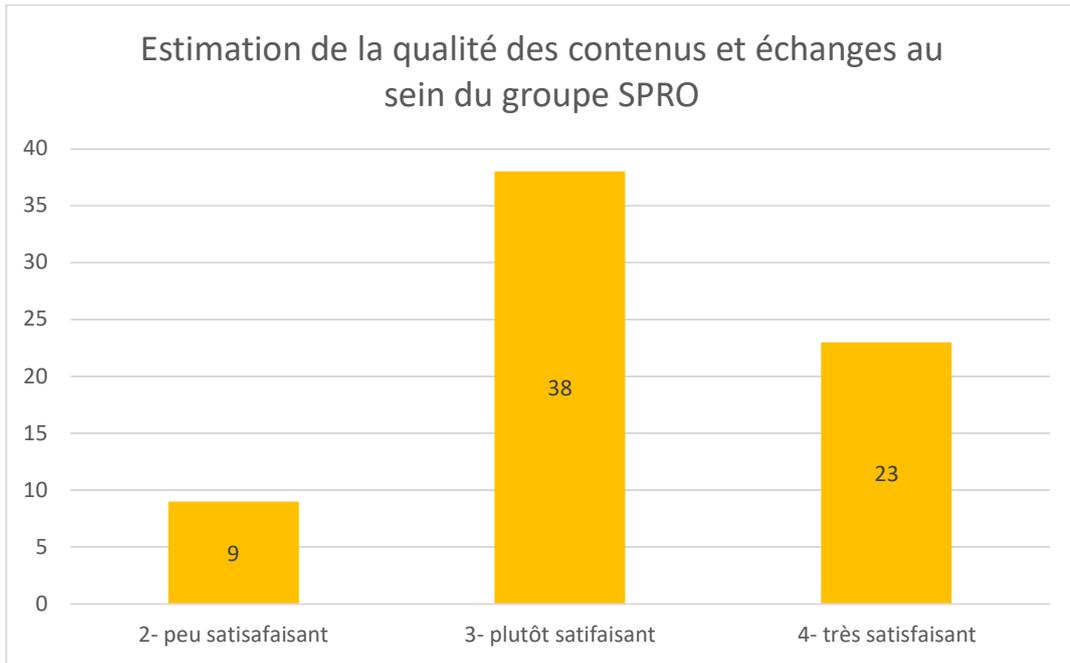


### Les motifs d'insatisfaction dans les échanges SPRO

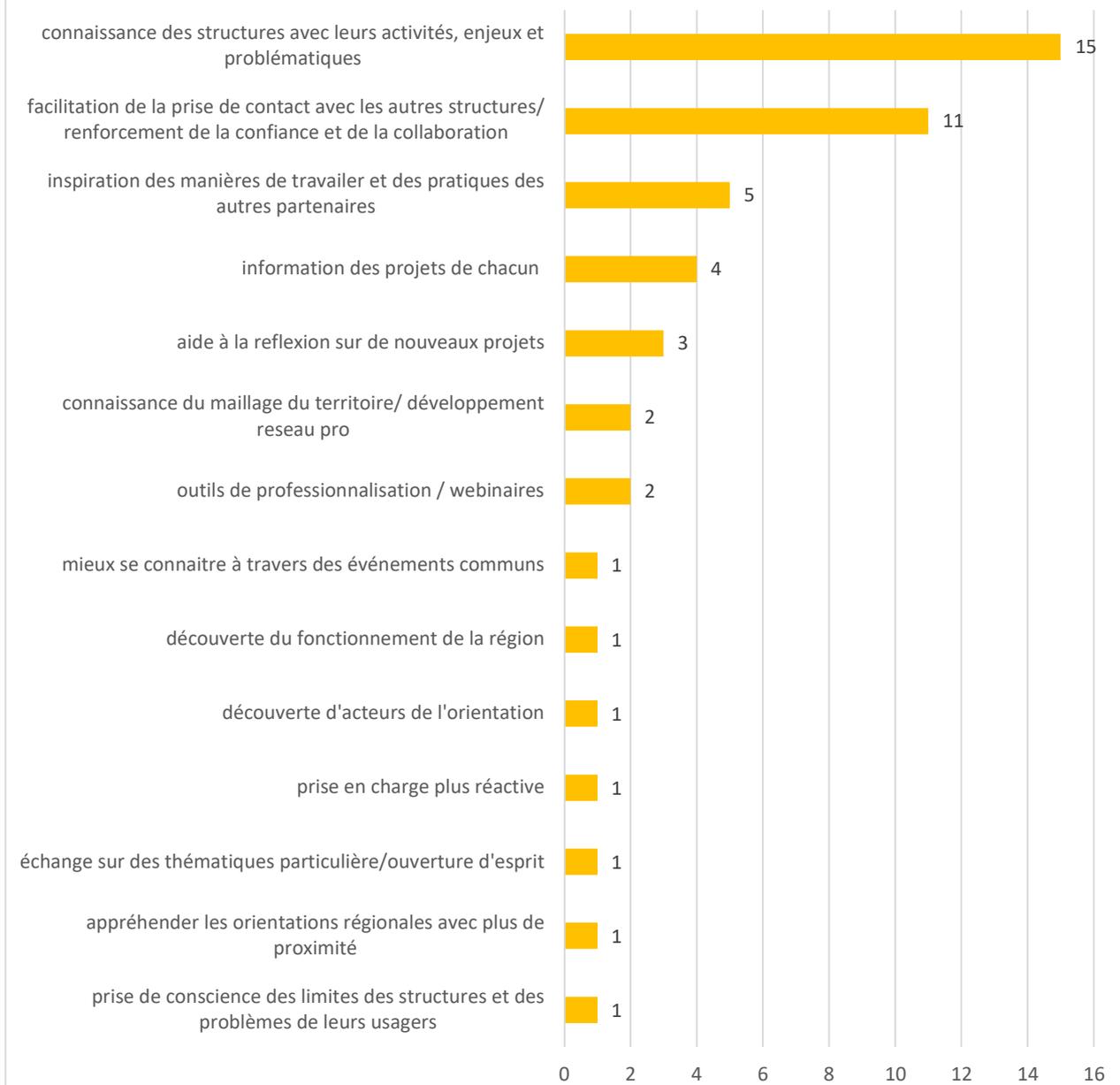


### A titre personnel, les échanges du groupe SPRO vous ont-ils enrichis ?

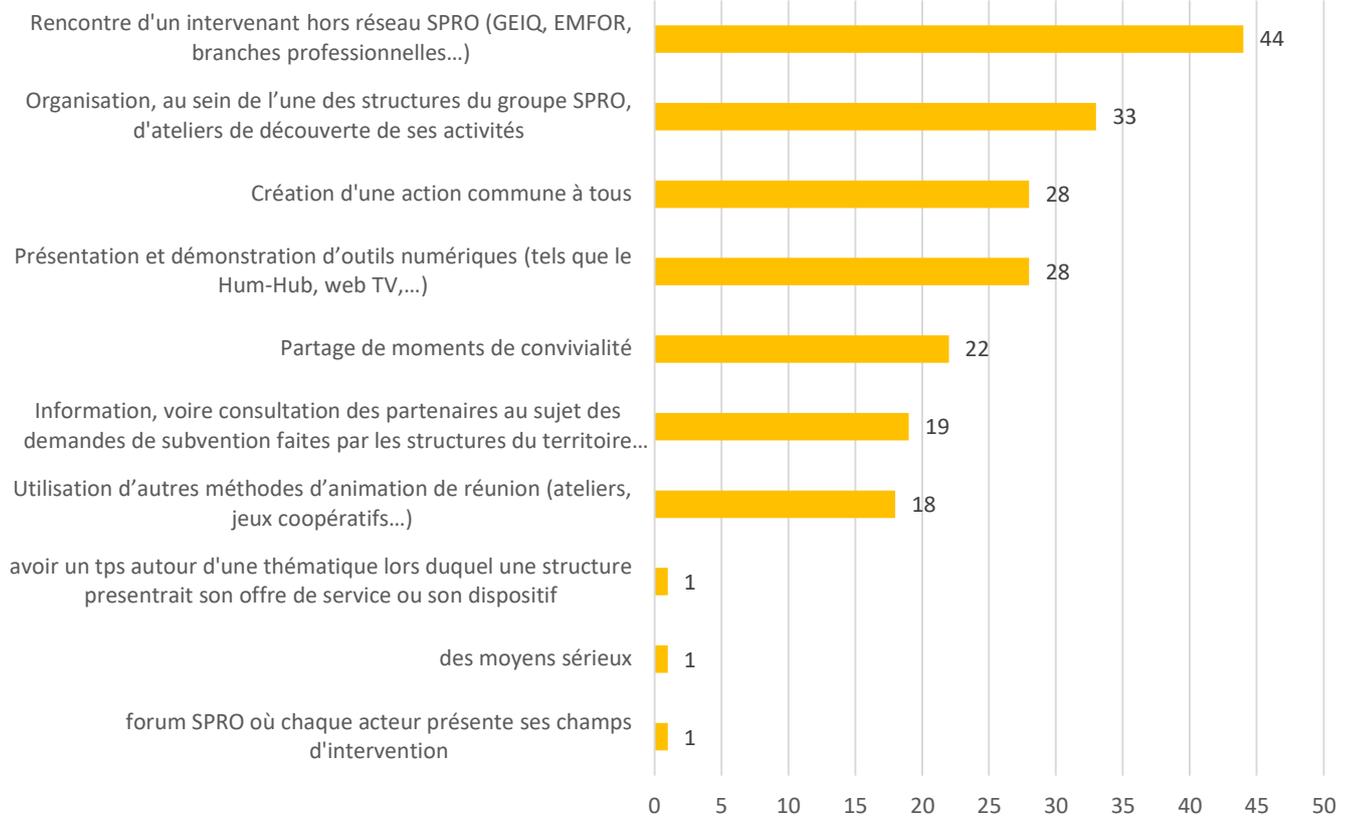




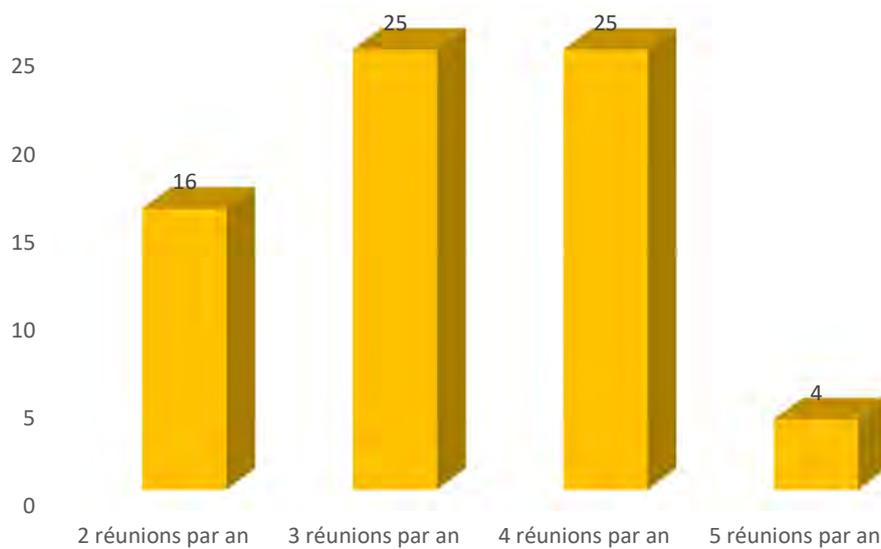
### Comment les échanges vous ont enrichi personnellement ?



### Les attentes sur les réunions SPRO



### Fréquence idéale des réunions locales SPRO



# **Concertation n°2**

## **Service Public Régional de l'Orientation**

### **20 janvier 2023**

## **OBJECTIF**

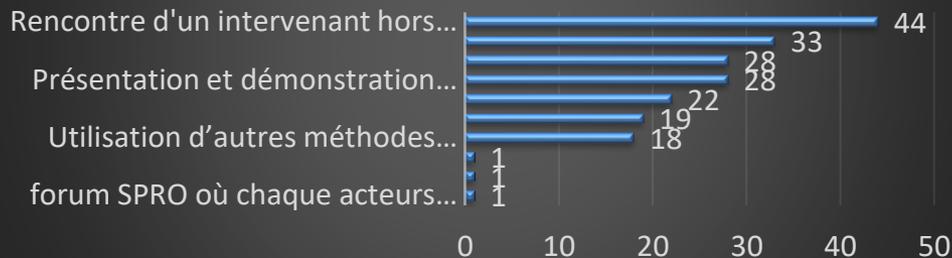
# **Coconstruire le SPRO 2023/2028**

- Nouvelles modalités d'organisation des réunions territoriales
- Conditions de réussite du partenariat entre les structures membres du réseau SPRO de la Région
- Offre de professionnalisation dédiée aux acteurs du SPRO (« rapport au travail » et autre)
- Outils de partage d'informations mis à la disposition des acteurs

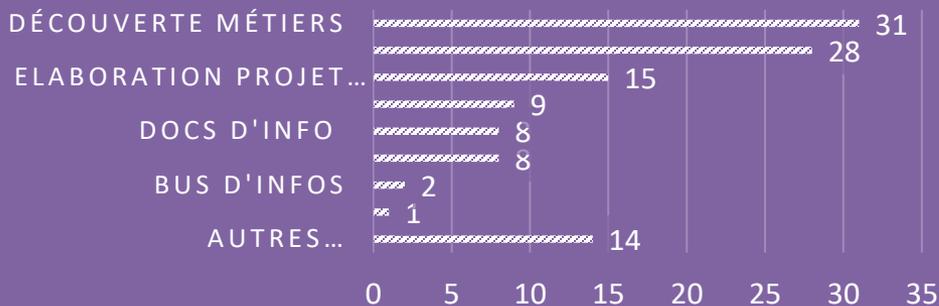
# RETOURS DES TERRITOIRES

Les retours de ce questionnaire a été riche en information et en données de tout genre et a permis de construire la suite de la réalisation du bilan des territoires à savoir de préparer les réunions départementales

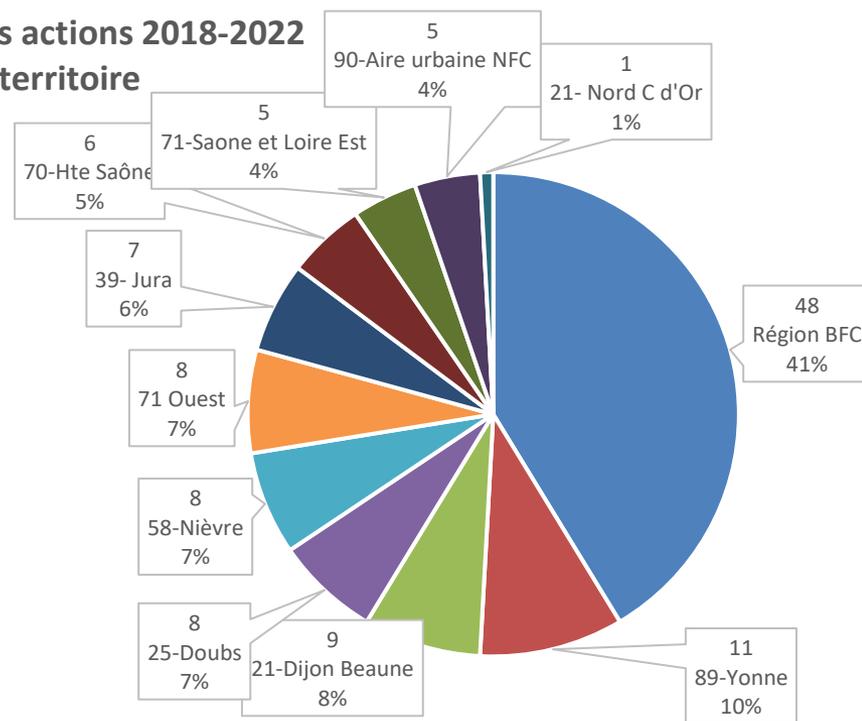
## Attentes sur les réunions SPRO



## TYPE D' ACTIONS SUBVENTIONNÉES SUR LA PÉRIODE 2018-2022



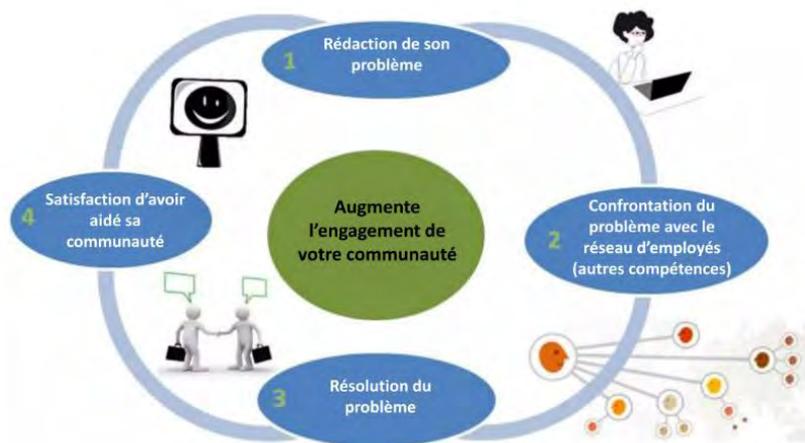
## Répartition des actions 2018-2022 par territoire



Le résultat de ces rencontres nous ont permis de mettre en avant 3 thématiques qui semblent particulièrement mobiliser le réseau, à savoir : **le pilotage du SPRO, la communauté de pratiques et des usages et la coopération**



### Cercle vertueux de la communauté de pratique



## **le pilotage du SPRO :**

Le SPRO institutionnalise le partenariat et la rencontre autour de la question de l'orientation des acteurs d'un territoire.

Le pilotage doit aller plus loin que l'échange il doit organiser la co-construction d'actions et de réponses faites au public (coordination des offres de services). Il faut repenser la composition des groupes, leur rôle et la typologie des participants pour aller vers davantage d'opérationnalité, pour concevoir collectivement des propositions plus agissantes.



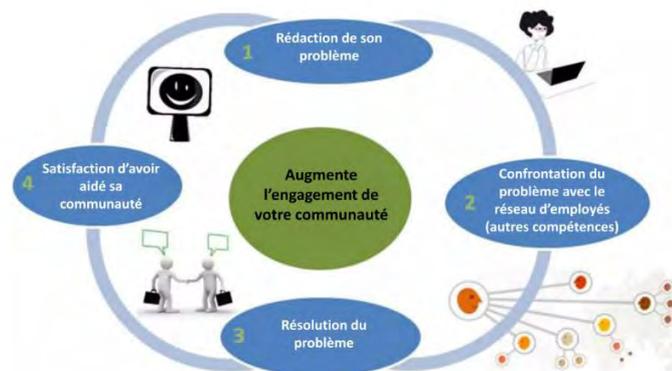
## La communauté de pratiques et des usages :

Le SPRO a contribué à l'appropriation des mesures et dispositifs. Les actions de professionnalisation ont permis de diffuser une information plus complète aux publics.

L'approche croisée dans l'accompagnement des publics pourrait être encore plus poussée.



## Cercle vertueux de la communauté de pratique



## **Partenariat, coopération et innovation**

Le défi était de mettre en en avant un réseau, une communauté d'acteurs fédérés autour de valeurs et d'une bannière qu'est le service public régional de l'orientation, d'encourager au partenariat dans un objectif de qualité, de visibilité de l'offre de service pour les publics.

Viser la mise en place d'un label « territoire d'orientation » dans une optique de reconnaissance de la qualité de service.





**Un sujet est revenu à toutes les réunions départementales : celui du rapport au travail.**

Pour l'organisation annuelle des rencontres régionales du réseau SPRO, nous avons fait le choix d'organiser des Assises Régionales. Cette journée de réflexion a été dédiée à ce questionnement.

## Les nouveaux rapports au travail





**Nous vous avons donc proposé 5 ateliers :**  
Le concept de rapport au travail,  
le rapport au travail et les générations,  
le rapport au travail et les recruteurs,  
le travail facteur de... ,  
le rapport au travail et les conditions de vie.



## Rapport au travail et les générations :

**Question :** comment créer un collectif de travail intergénérationnel ?

**Idées :**

Partage de compétences et échanges à travers un « escape game »

Co-construction de la feuille de route de l'équipe

Echange de poste intergénérationnel « vis ma vie - prends mon rôle »

Partage d'un loisir ou centre d'intérêt





## Rapport au travail et les recruteurs

**Questions :** Comment faire connaître ses attentes en tant que recruteur ? Comment faire connaître l'évolution des candidats ?

### Idées :

Créer un questionnaire à l'embauche sur les valeurs professionnelles

Monter un groupe de travail en entreprise sur l'amélioration des conditions de travail

Être à l'écoute des aspirations et les appréhensions des candidats dès l'embauche

Se former tout au long de la vie





## Le concept de rapport au travail

**Question :** Comment utiliser le sens comme outil d'orientation ?

**Idées :**

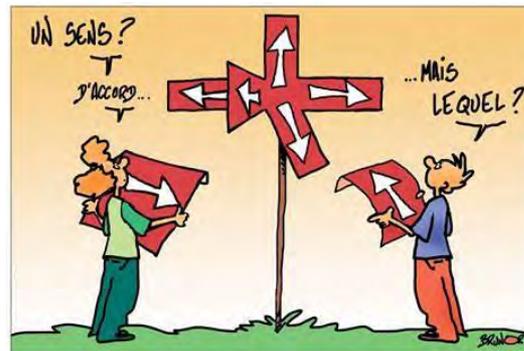
Animer des ateliers sur le travail (comment je m'imagine au travail?)

Logique de quête de sens : Permettre des stages tournants dans des coopératives, des pépinières, des incubateurs pour tester tous les métiers hébergés

Logique de droit au changement : Mettre en valeur les parcours atypiques, montrer les passerelles

Développer le tutorat d'entreprise

Construire des parcours d'orientation autour des centres d'intérêts et des valeurs



## Le travail, facteur de....

Question : Comment faire évoluer les représentations du travail ?

Idées :

Valoriser l'expérimentation

Créer un label « entreprise accueillante »

Généraliser les immersions en entreprises

Former les « accueillants » en entreprises (parrains)

Former des conseillers spécialisés dans des filières métiers

Choisir ses conditions de travail (rédiger un document sur le bonheur au travail)

**MOTIVATION**





## Le rapport au travail et les conditions de vie

**Question :** Comment sensibiliser les organisations au bien-être au travail ?

**Idées :**

Former des « développeurs » de bien-être au travail

Réaliser un diagnostic et sensibiliser les organisations pour développer le bien-être au travail

Rédiger une charte qualité « label bien être au travail » à titre expérimental au niveau des partenaires du SPRO



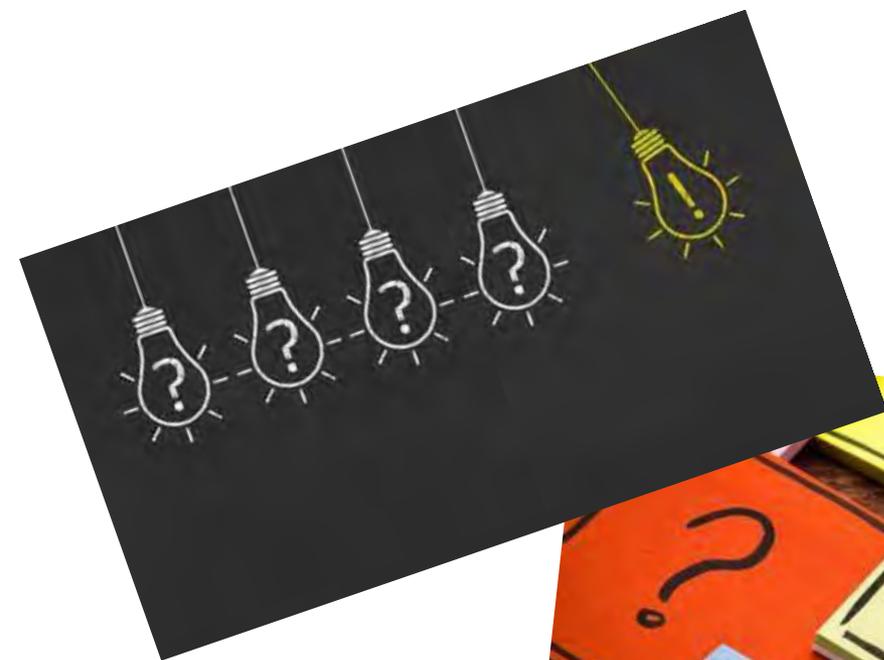


Et demain, le format « Assises » sera reconduit et voici quelques premières pistes de sujets à traiter émanant de vos retours sur le questionnaire d'évaluation de la journée.

La mutation des métiers,  
les logiques de parcours en orientation :  
parcours subi ou choisi ?

La mobilité,  
La découverte par immersion de métiers,  
la reconversion professionnelle  
l'intérêt de l'approche intergénérationnelle  
dans les "stratégies de recrutement"  
la coordination par des actions  
communes des acteurs du changement-  
des ateliers pour mieux travailler entre  
acteurs de l'orientation  
Etc...

**Aujourd'hui, nous souhaitons coconstruire avec vous le  
SPRO 2023/2028 sur la base de deux premiers sujets.**



## Atelier 1

20 minutes de  
réflexion en  
sous-groupes

### Ouvrir le SPRO à d'autres acteurs :

- A qui ? D'autres membres permanents ?
- Quels autres intervenants extérieurs ? Occasionnels ?

### Comment dynamiser nos réunions SPRO :

- Quelles animations territoriales pour que ça ne soit plus descendant ? Qu'attendez-vous ?
- Thématise t-on les réunions ? Si oui, quelles thématiques vous paraissent intéressantes ?



## Atelier 2

### Comment construire une communauté de pratiques au sein de sa structure SPRO ?

- Quelles informations venant du SPRO sont diffusées aux collègues ? Au public ? Quel mode de diffusion utilisez-vous ?
- Quels sont vos besoins pour renforcer cette communauté de pratiques ?

### Comment construire une communauté de pratiques entre membres du SPRO ?

- Quel type d'action seriez-vous prêt à mettre en place conjointement avec les autres membres du SPRO ? avec des acteurs hors SPRO ? Que construire ensemble ? Que faire évoluer ? Que renforcer ?
- Comment favoriser la coopération des acteurs ?



20 minutes de  
réflexion en  
sous-groupes

# Propositions de groupes de travail régionaux

Participer à la construction des actions de  
professionnalisation 2023 ?

Contact :  
Emfor  
Caroline Perrin

Créer un guide « je teste le métier qui me plaît en  
BFC » (je sors de ma structure et j'accueille dans  
ma structure) ?

## **EQUIPE SPRO**

**Anne Binétruy** : Yonne – Nièvre – Dijon/Beaune - Jura

**Anne-Marie Clément** : Montbard/Chatillon – Besançon/Haut-Doubs – Saône et Loire Est – Saône et Loire Ouest

**Stéphanie Commot** : Haute-Saône –  
Territoire de Belfort/Montbéliard/Héricourt + coordination SPRO

**Liliane Geley** : votre interlocutrice privilégiée pour l'administratif  
(dépôt demande subvention, paiement, ...)

[spro@bourgognefranche-comte.fr](mailto:spro@bourgognefranche-comte.fr)

Propositions des 2 groupes

ATELIER 1



20 mn

Première question : **Ouvrir le SPRO à d'autres acteurs ?**

1) A qui ? D'autres membres permanents :

Vos propositions :

- ✓ Question des périmètres territoriaux des groupes SPRO / infra-territoire > coordination à élargir, par exemple aux PLIE
- ✓ Pour l'organisation d'actions AIO / présence EPCI (services jeunesse / IJ des Comcom)
- ✓ Cercle régional têtes de réseaux : rencontre bi annuelles (actualités / professionnalisation / OdS) : temps d'échanges à remettre en place
- ✓ Les membres de la protection judiciaire de la jeunesse (qui relève de la Justice)

2) Quels autres intervenants extérieurs ? Occasionnels ?

Vos propositions :

- ✓ Opérateurs de compétences / entreprises (représentation ponctuelle ?)
- ✓ Ponctuellement / intégration des usagers : quelle appropriation des infos ? ex = assises exceptionnelles tournées usagers : localement ++
- ✓ CIP du Conseil départemental
- ✓ Les chefs d'établissement / personnes des établissements : CDI,...
- ✓ Les assistantes sociales de la CARSAT qui suivent et orientent vers d'autres partenaires les personnes en long arrêt de travail et en obligation d'une reconversion professionnelle pour éviter une désinsertion professionnelle
- ✓ Groupe de jeunes des ML
- ✓ Acteurs économiques : entreprises
- ✓ représentants des branches professionnelles et/ou OPCO



## Deuxième question : Comment dynamiser nos réunions SPRO :

### 1) Quelles animations territoriales pour que cela ne soit plus descendant ? Qu'attendez-vous ?

Vos propositions :

- ✓ Thématiser : interventions entreprises, branches : pour échanger sur évolutions métiers etc...
- ✓ *!! jusqu'à présent : info en tuyaux d'orgue / partage d'info sur chacun des réseaux peut être lu par ailleurs* : travailler sur les valeurs communes / **objets communs de développement avec contextualisation des infos par territoire** > pour engager réflexion sur enjeux territoriaux
- ✓ Format + restreint + calendrier annuel d'actions + engager les structures sur la contribution aux contenus et interventions durant les rencontres
- ✓ Prendre de la hauteur/ savoir être usagers : nous devons les travailler ensemble
- ✓ Connaître les bonnes pratiques des autres : comment ?
  - >> groupes de responsables de structures construisent le plan d'actions puis recueillent ou initient la diffusion des infos dans leurs structures. Et/ou organisation d'un espace de partage entre conseillers (type Com CEP)
  - Echanges de pratiques (Offre de Service / problématiques bénéficiaires /) pour contribution chacun à son niveau.
  - Difficulté à mobiliser sur ces espaces de travail les psyEN (déjà beaucoup sollicités)
- ✓ Bonne gestion du temps avec des temps définis : Temps descendant avec l'actualité régionale + Temps pas trop long de partage entre structures + Temps avec une thématique définie
- ✓ Temps de préparation en amont entre acteurs avant la réunion SPRO
- ✓ Faire des réunions dans des lieux différents pour mieux connaître les offres de services de chacun
- ✓ Flash sur l'actualité (VAE, création entreprise, ...)

### 2) Thématise-t-on les réunions ? Si oui, quelles thématiques vous paraissent intéressantes ?

Vos propositions :

- ✓ Flash sur l'actualité (VAE, création entreprise,...)
- ✓ Données socio éco
- ✓ Améliorer la visibilité des actions





Première question : *Comment construire une communauté de pratiques au sein de sa structure SPRO ?*

1) Quelles informations venant du SPRO sont diffusées aux collègues ? Au public ? Quel mode de diffusion ?

Vos propositions :

- ✓ Transmission par mail des infos et actions des membres du SPRO : objectif : mobiliser / orienter jeunes vers ces actions (même si canaux d'infos existent par ailleurs cf. liens pré-existants)
- ✓ Info sur actions de professionnalisation (utilisation intranet)
- ✓ + info des structures existantes
- ✓ Référents SPRO au sein des ML : diffusion via RS ou interventions, actions type « pti dej employeurs » (permet de fédérer entreprises)
- ✓ Fluidité circulation info dépend de la taille des territoires : partage est continu/ permanent
- ✓ Retour d'infos dans les réunions d'équipes, par mails
- ✓ Hum Hub avec les comptes rendus

2) Quels sont vos besoins pour renforcer cette communauté de pratiques au sein de votre structure ?

Vos propositions :

- ✓ Faciliter l'accès à l'information via le hum hub (centralisation)
- ✓ !! HH intéressant pour rassembler mais conseillers n'y vont pas car pas lieu d'échanges entre praticiens (com cep) >> élargir l'accès à d'autres conseillers, + infos + personnalisées, individualisées
- ✓ *MAIS attention à la multiplicité des sources d'info / peut créer une « réaction évitante »*
- ✓ Fréquentation HH quand notif / consultation surtout pour le territorial
- ✓ Incitation à aller sur site EMFOR
- ✓ Si réunions SPRO permettent de proposer des actions relatives aux ods / à la pratique



Deuxième question : *Comment construire une communauté de pratiques entre membres du SPRO ?*

1) **Quel type d'action seriez-vous** prêt à mettre en place conjointement avec les autres membres du SPRO ?  
Avec des acteurs hors SPRO ? Que construire ensemble ? Que faire évoluer ? Que renforcer ?

Vos propositions :

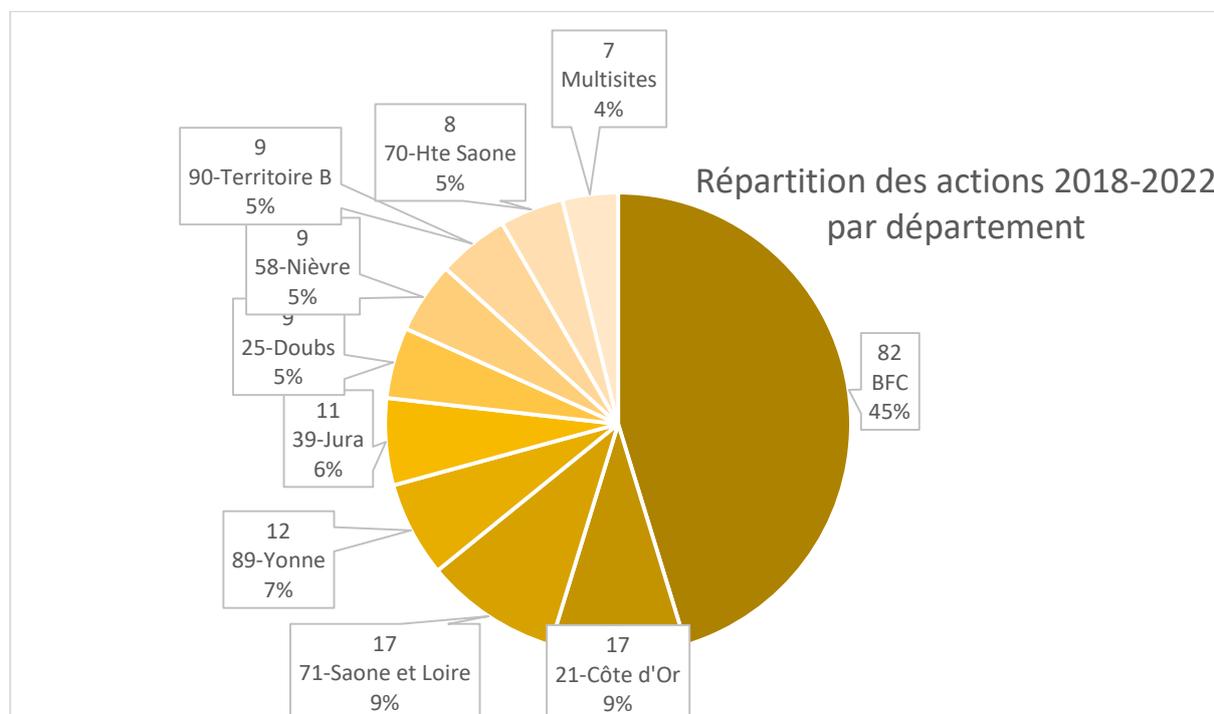
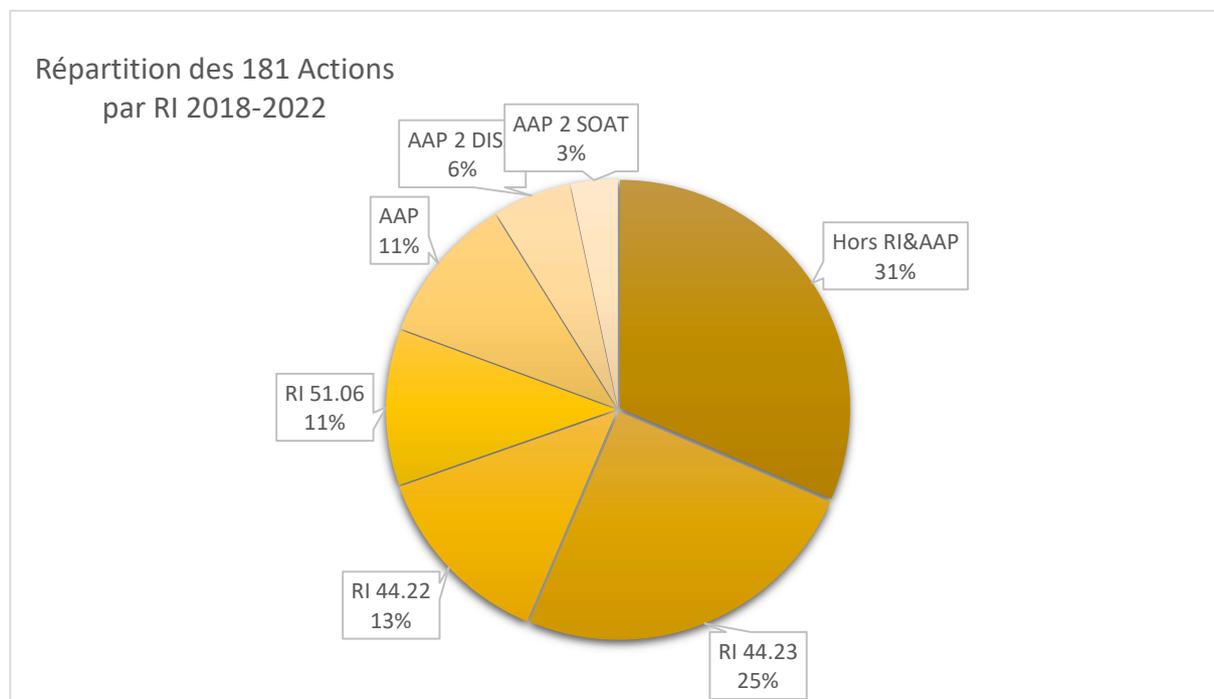
- ✓ Organiser des ateliers avec les usagers ? Un café des parents : intervention CIO + ML + IJ : thème à préciser
- ✓ Quels échanges de pratiques entre praticiens ? !! réunir des praticiens qui partagent les mêmes pbQ (*entre praticiens qui ont des publics similaires ou proches > trouver des thématiques communes / équilibre à rechercher entre les thématiques / les cibles*) Travailler sur les métiers en tension : quel format ?
- ✓ Benchmarck entre territoires
- ✓ Mise en commun intéressantes : communication sur les réussites (actions + stratégies d'accompagnement)
- ✓ Valoriser les actions des territoires
- ✓ Une banque d'actions pour une banque d'idées : capitaliser des idées à reproduire. Exemple Pass'santé mis en place par PE Chalon
  - ⇒ Idée de la bonne pratique
- ✓ Permettre la mobilisation de tous les acteurs locaux pour également d'alimenter l'orientation, les stages, l'emploi,...
- ✓ Projet évoqué pour un salon de l'orientation avec des tests des métiers

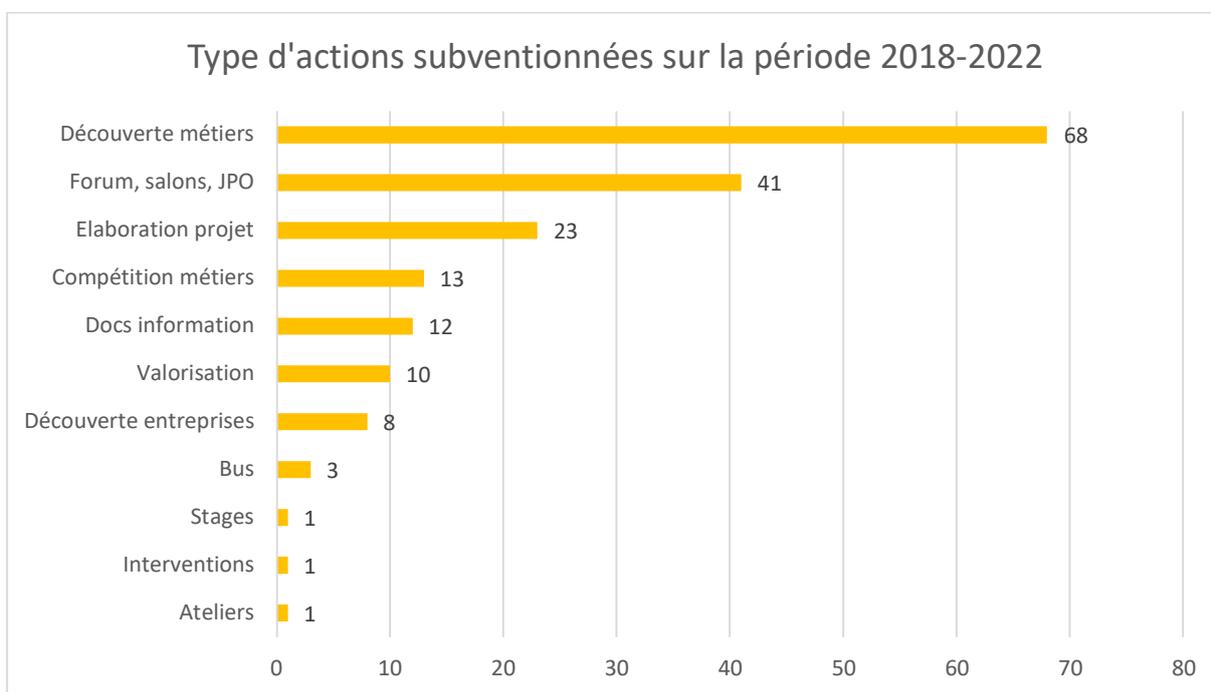
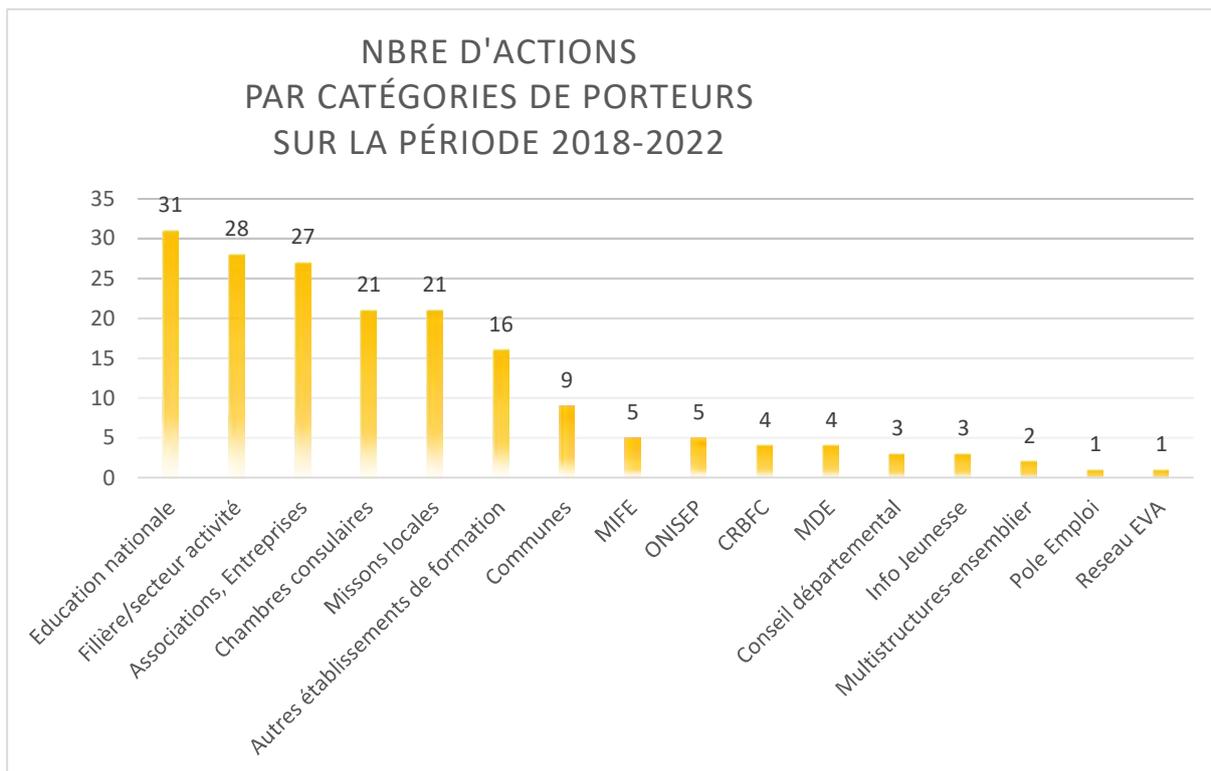
2) Comment favoriser la coopération des acteurs ?

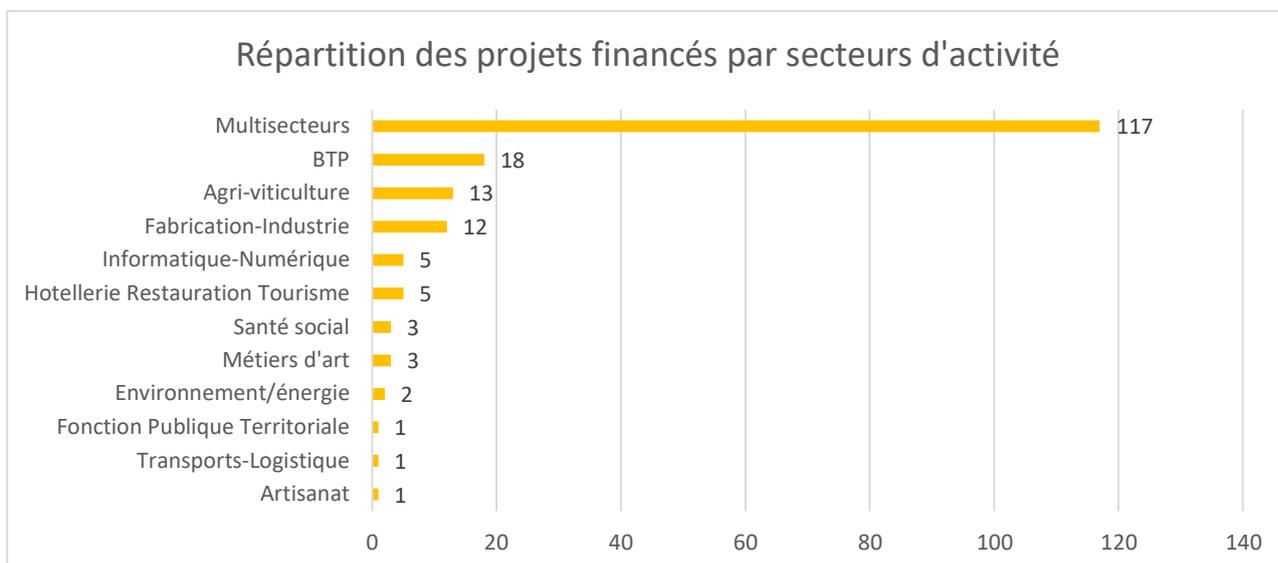
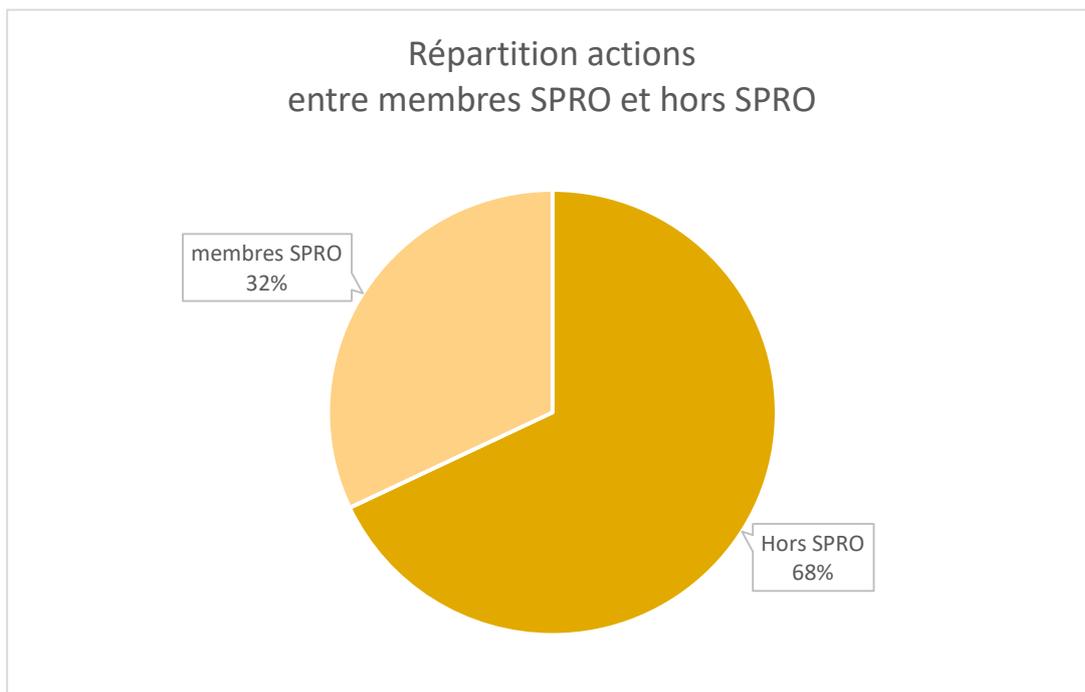
Vos propositions :

- ✓ Actions de professionnalisation sur la veille sur l'aspect juridiques et réglementaires
- ✓ Analyses de pratiques croisées sur métiers proches pour enrichir les pratiques
- ✓ Feuille de route régionale partagée et déclinaisons territoriales pour mobiliser les acteurs et considérer les spécificités /singularités des territoires → visibilité commune (document facile d'accès et pas trop long, structuré en mode territoires).

Nombre total de projets financés : 181



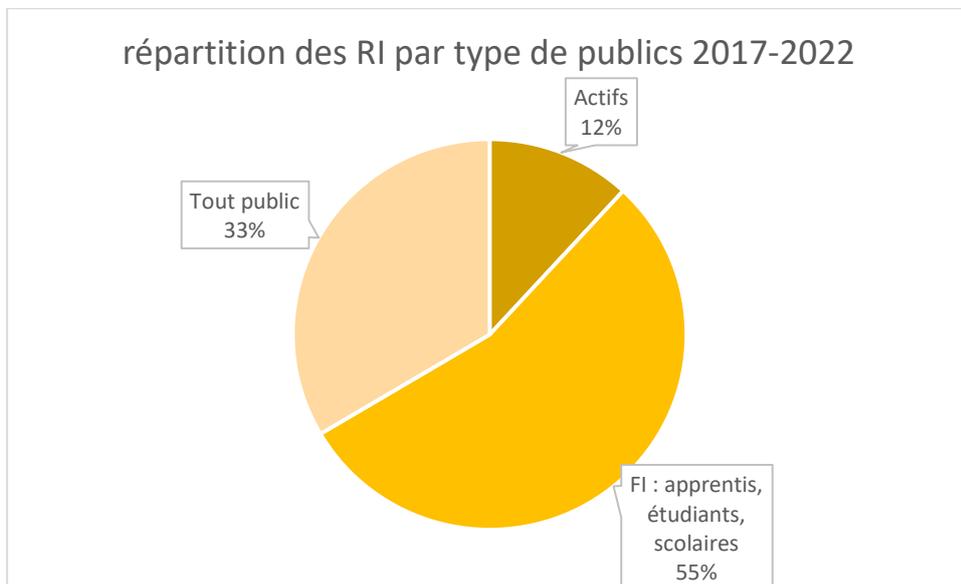
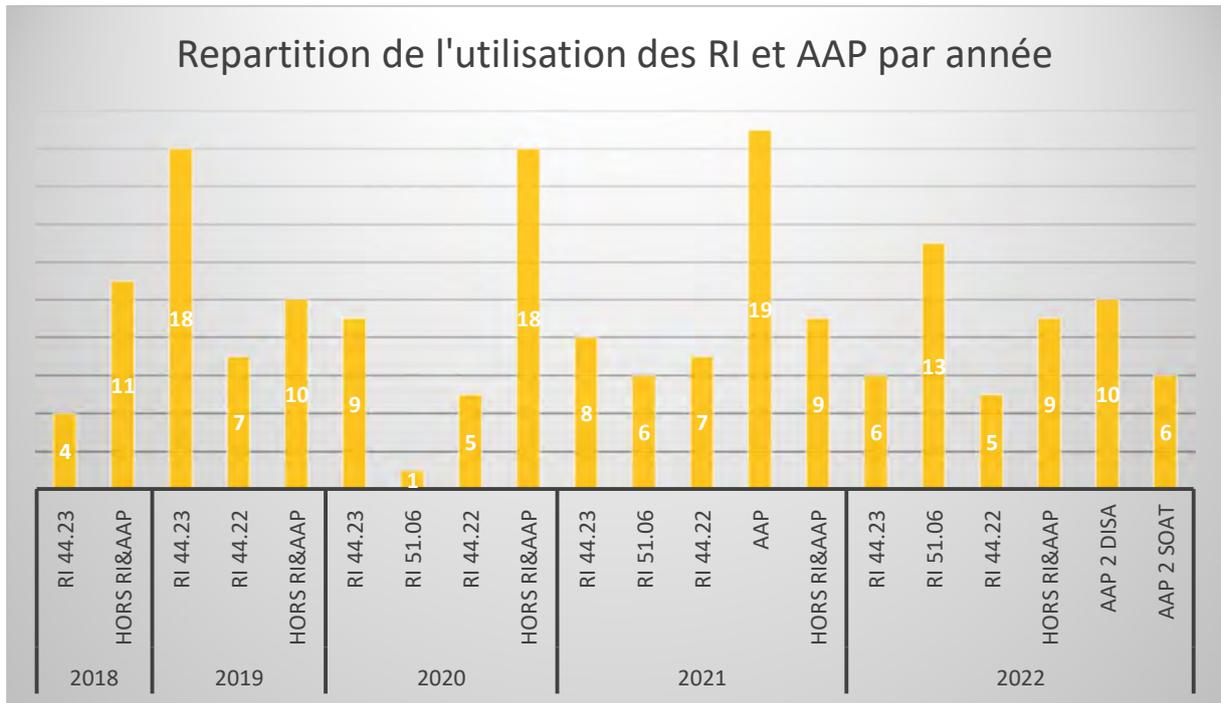


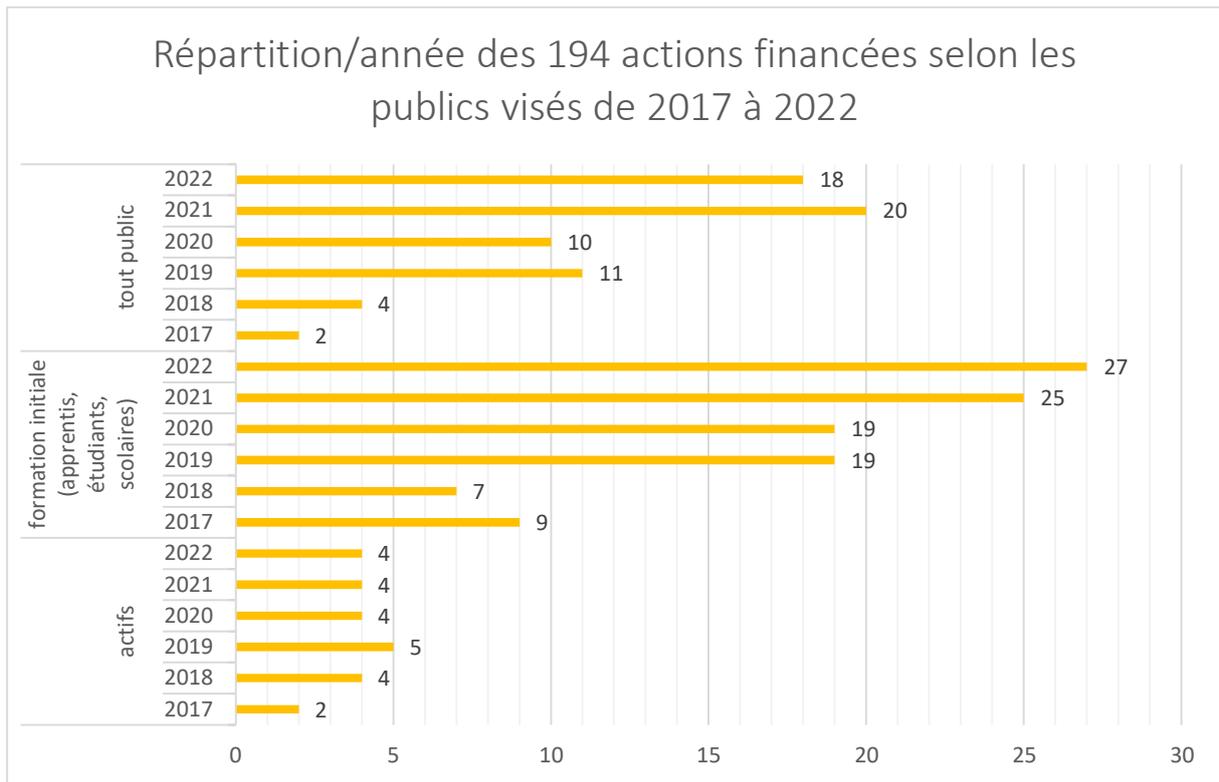


Type projets/RI	Nbre actions
<b>AAP</b>	<b>19</b>
Découverte métiers	12
docs info	2
Elaboration projet	4
Valorisation	1
<b>AAP 2 DISA</b>	<b>10</b>
Découverte métiers	9
Elaboration projet	1
<b>AAP 2 SOAT</b>	<b>6</b>
Découverte métiers	5
Valorisation	1
<b>Hors RI&amp;AAP</b>	<b>57</b>
Ateliers	1
Bus	1
Compétition métiers	13
Découverte entreprises	4
Découverte métiers	14
docs info	7
Elaboration projet	2
Forum, salons, JPO	11
Stages	1
Valorisation	3
<b>RI 44.22</b>	<b>24</b>
Bus	1
Découverte entreprises	1
Découverte métiers	2
docs info	2
Elaboration projet	8
Forum, salons, JPO	9
Valorisation	1
<b>RI 44.23</b>	<b>45</b>
Bus	1
Découverte entreprises	3
Découverte métiers	17
docs info	1
Elaboration projet	6
Forum, salons, JPO	13
Valorisation	4
<b>RI 51.06</b>	<b>20</b>
Découverte métiers	9
Elaboration projet	2
Forum, salons, JPO	8
Interventions	1
<b>Total général</b>	<b>181</b>

Type de porteurs par RI	Nbre actions
<b>AAP</b>	<b>19</b>
Associations, Entreprises	2
Autres établissements de formation	3
Chambres consulaires	2
Commune	1
Education nationale	4
Filière/secteur activité	3
Info Jeunesse	1
MDE	1
MIFE	1
Missions locales	1
<b>AAP 2 DISA</b>	<b>10</b>
Associations, Entreprises	6
Autres établissements de formation	1
Chambres consulaires	2
Commune	1
<b>AAP 2 SOAT</b>	<b>6</b>
Associations, Entreprises	2
Autres établissements de formation	4
<b>Hors RI&amp;AAP</b>	<b>57</b>
Associations, Entreprises	8
Autres établissements de formation	4
Chambres consulaires	10
Commune	1
Conseil départemental	1
CRBFC	4
Education nationale	11
Filière/secteur activité	11
MDE	1
MIFE	2
ONISEP	4
<b>RI 44.22</b>	<b>24</b>
Chambres consulaires	2
Info Jeunesse	2
MIFE	2
Missions locales	16
Multistruktures-ensemblier	1
Pole Emploi	1
<b>RI 44.23</b>	<b>45</b>
Associations, Entreprises	6
Autres établissements de formation	2
Chambres consulaires	3
Commune	3
Conseil départemental	2
Education nationale	10
Filière/secteur activité	10
MDE	2
Missions locales	4

Multistruktures-ensemblier	1
ONISEP	1
Reseau EVA	1
<b>RI 51.06</b>	<b>20</b>
<hr/>	
Associations, Entreprises	3
Autres établissements de formation	2
Chambres consulaires	2
Commune	3
Education nationale	6
Filière/secteur activité	4
<b>Total général</b>	<b>181</b>





SOUTIEN APORTE PAR LA REGION AUX ACTIONS D'INFORMATIONSUR LES METIERS ET LES FORMATIONS - AIDE A L'ORIENTATION (services IMA et SPRO ) 2017 - 2022														
	Indicateurs financiers (AE)							Indicateurs en nombre de dossiers						
	2017 *	2018 *	2019	2020	2021 *	2022	Toutes années confondues	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Toutes années confondues
<b>TOTAL ACTIONS SPRO + IMA</b> <i>(RI 44.22 + 44.23 + 51.06 + HRI + AAP 1 et 2) hors RI transport IMA</i>	271 219 €	346 530 €	776 485 €	1 421 598 €	1 380 749 €	1 159 205 €	5 355 786 €	13	15	35	33	49	49	194
<b>Typologie de public (en intégrant tous les RI + AAP + HRI)</b>														
Public concerné : formation initiale (apprentis, étudiants, scolaires)	66 745 €	73 298 €	431 599 €	1 068 532 €	790 598 €	653 394 €	3 084 166 €	9	7	19	19	25	33	112
Public concerné : Tout public	43 000 €	64 900 €	118 129 €	202 464 €	453 604 €	358 232 €	1 240 329 €	2	4	11	10	21	12	60
Public concerné : actifs	161 474 €	208 332 €	226 757 €	150 602 €	136 547 €	147 579 €	1 031 291 €	2	4	5	4	3	4	22
<b>IMA + DTPO</b>	271 219 €	346 530 €	776 485 €	1 421 598 €	1 380 749 €	1 159 205 €	5 355 786 €	13	15	35	33	49	49	194
<b>ACTIONS SPRO</b>														
RI 44.22 <i>(*voté le 6/04/2018)</i>		0 €	104 444 €	64 014 €	89 549 €	77 402 €	335 409 €		0	7	5	7	5	24
RI 44.23 <i>(*voté le 21/06/2018)</i>		62 258 €	162 284 €	151 487 €	115 797 €	106 475 €	598 301 €		4	18	8	8	6	44
HRI <i>(*RI inexistant (2017 et 2018)</i>	271 219 €	284 272 €	204 757 €	284 562 €	215 460 €	233 500 €	1 493 770 €	13	11	4	5	3	3	39
AAP 2021 + AAP 2022 SPRO uniquement					284 805 €	241 355 €	526 160 €					9	6	15
<b>Total SPRO</b>	271 219 €	346 530 €	471 485 €	500 063 €	705 611 €	658 732 €	2 953 640 €	13	15	29	18	27	20	122
<b>ACTIONS IMA</b>														
HRI <i>(*RI inexistant jusqu'en fev. 2021)</i>			305 000 €	921 535 €	190 675 €	38 765 €	1 455 975 €			6	15	6	6	33
RI 51.06 <i>(*voté en fev 2021)</i>					142 405 €	164 322 €	306 727 €					6	13	19
AAP 2021 + AAP 2022 IMA uniquement					342 058 €	297 386 €	639 444 €					10	10	20
<b>Total IMA</b>	0 €	0 €	305 000 €	921 535 €	675 138 €	500 473 €	2 402 146 €	0	0	6	15	22	29	72
<b>TOTAL des ACTIONS HRI uniquement (à partir 2019 ==&gt; activation des RI SPRO )</b>														
HRI IMA <i>(*RI inexistant jusqu'en fev. 2021)</i>			305 000 €	921 535 €	190 675 €	38 765 €	1 455 975 €			6	15	6	6	33
HRI SPRO <i>(*RI inexistant (2017 et 2018)</i>	271 219 €	284 272 €	204 757 €	284 562 €	215 460 €	233 500 €	938 279 €	13	11	4	5	3	3	15
<b>Total HRI</b>	271 219 €	284 272 €	509 757 €	1 206 097 €	406 135 €	272 265 €	2 394 254 €	13	11	10	20	9	9	48
<i>ss total en cumul</i>		555 491 €	1 065 248 €	2 271 345 €	2 677 480 €	2 949 745 €			24	34	54	63	72	
<b>TOTAL des ACTIONS sur AAP1 et 2 uniquement</b>														
AAP 2021 + AAP 2022 IMA					342 058 €	297 386 €	639 444 €					10	10	20

# Annexe 7 : Répartition animation territoriale SPRO en Bourgogne-Franche-Comté

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Unité données/ appui à la connaissance  
Délégation à la transformation numérique



## Répartition des territoires

- DIJON-BEAUNE
- JURA
- NIEVRE
- NORD FRANCHE-COMTE
- YONNE
- AUTUN-LE CREUSOT - MONTCEAU - CHAROLAIS
- BESANCON-MORTEAU-PONTARLIER
- HAUTE SAONE
- MONTBARD CHATILLON
- SAONE - SAÏLLE



Sources : IGN BD TOPO 2019, DOPP 2023, SIC CRBFC mai 2023



## L'ESSENTIEL du rapport L'orientation : un parcours complexe pour des jeunes en quête d'informations

Le CESER de Bourgogne-Franche-Comté a été saisi par la présidente de Région du sujet de l'information sur les métiers et les formations. La collectivité régionale souhaite s'appuyer sur les préconisations du CESER pour améliorer la manière dont elle exerce cette compétence récemment acquise et sur la façon dont elle répond aux besoins des publics concernés.

Cette saisine s'inscrit dans la démarche actuelle de renouvellement du Schéma de développement du service public de l'orientation tout au long de la vie et du Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles.

Depuis l'entrée en vigueur en 2018 de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la Région est responsable de l'organisation d'actions d'information et de l'élaboration d'une documentation régionale sur les métiers et les formations à destination de tous les publics. Cette mission d'information constitue un maillon clé de l'orientation, processus éminemment complexe mêlant choix personnels et familiaux et attentes de la société, notamment économiques.

Cette compétence récente du Conseil régional concerne l'économie, l'emploi, la formation, les secteurs d'activités et les réalités socioéconomiques de la Bourgogne-Franche-Comté. Elle se met en place à un moment de profondes mutations sociétales qui combinent évolution de la relation au travail, omniprésence du numérique et persistance des inégalités. Sa mise en œuvre est donc particulièrement compliquée.

Pour répondre à la sollicitation de la Région, le CESER fait le choix d'une approche globale de l'information mettant davantage l'accent sur l'accompagnement dans la recherche d'information que sur les outils et le contenu de l'information, en s'appuyant sur des auditions d'acteurs de terrain.

Ces auditions ont permis de mettre en lumière des constats largement partagés : une information foisonnante par la multiplicité des acteurs, des outils et des actions mises en place de façon plus ou moins coordonnée ; des jeunes qui écoutent essentiellement leur famille, leurs pairs et leurs enseignants ou leurs formateurs pour les guider dans leur choix d'orientation ; un fort besoin d'accompagnement humain et personnalisé à toutes les étapes du parcours ; une contribution essentielle et nécessaire des acteurs socioéconomiques pour montrer la réalité des métiers ; et de façon globale, une égalité des chances qui n'est pas toujours assurée et qui engendre une iniquité de traitement entre les différents publics.



Françoise Bévalot et Michel Burdin sont les rapporteurs de cette saisine.

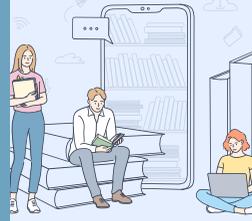
Françoise Bévalot est issue du 3<sup>e</sup> collège et représente la communauté d'universités et d'établissements (COMUE) de Bourgogne-Franche-Comté. Michel Burdin est également issu du 3<sup>e</sup> collège et représente la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).

Ce rapport est également en ligne sur :

[www.ceser.bourgognefranche-comte.fr](http://www.ceser.bourgognefranche-comte.fr)

Rubrique

**Les Publications**



## LES PRÉCONISATIONS DU CESER

Ces préconisations convergent vers un même objectif : garantir à chaque jeune une information adaptée et un accompagnement lui permettant de s'orienter vers une formation ou un métier en cohérence avec ses aspirations. Elles s'adressent en priorité au Conseil régional et aux services de l'État en région mais également aux autres acteurs intervenant dans le parcours d'orientation : collectivités locales, employeurs, forces économiques et syndicales...

### 1- Assurer l'accès à une information claire et fiable sur les métiers et les voies de formation

1. Proposer un portail numérique régional, officiel et unique qui soit fiable, simple, compréhensible, mis à jour, sans visée publicitaire, à destination de tous les publics.
2. Faciliter l'identification par les usagers des moments clés et des informations indispensables dans le parcours d'orientation.
3. Présenter les informations dans une logique de parcours d'orientation, sans connotation positive ou négative, sur les différentes voies de formation et sur les métiers. Faire connaître les passerelles, les possibilités de réorientation, les dispositifs de validation des acquis.
4. Fournir suffisamment de supports en format papier aux lieux d'orientation afin de combattre les inégalités dues à la fracture numérique.
5. Rendre l'information accessible à tous par tous les moyens disponibles.

### 2- Accompagner tous les publics en renforçant le contact humain.

6. Privilégier des temps d'accompagnement différenciés selon les publics, en présentiel, individuellement ou en petit groupe, par l'équipe éducative et les acteurs de l'orientation.
7. Permettre la participation de chaque jeune aux manifestations sur l'orientation en finançant les déplacements et les événements de proximité.
8. Favoriser les rencontres des équipes éducatives avec des personnes ressources : responsables de formation, acteurs socioéconomiques ou autres acteurs spécialisés dans l'accompagnement des jeunes et des familles...
9. Valoriser et faciliter la mission d'orientation en donnant des moyens supplémentaires en temps et en personnels dédiés.

### 3- Mettre les jeunes au contact des réalités du monde socioéconomique et du monde de la formation

10. Apporter plus de souplesse aux stages de découverte des métiers de 3<sup>e</sup>.
11. Instaurer, acter et faciliter la relation entre le monde socioéconomique et le monde scolaire.

12. Encourager les périodes de découverte des établissements d'enseignement supérieur et des milieux professionnels en utilisant tous les leviers.

13. Développer des fonctionnalités pour des recherches d'information territorialisée sur la future plateforme régionale de stages, et lister les employeurs locaux acceptant d'accueillir des visites de classes et des immersions.

14. Financer les déplacements et faciliter la possibilité d'hébergement dans les internats des lycées pour les jeunes en stage.

### 4- Améliorer la coordination entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires

15. Partager le bilan de la mise en œuvre du transfert à la Région de la compétence relative à l'information sur les métiers et les voies de formation.

16. Désigner clairement une seule autorité en charge de coordonner l'ensemble des acteurs qui concourent à l'information sur les métiers et les formations à l'échelle de la région.

17. Veiller à la participation des personnels de l'Éducation nationale aux actions du Service public régional de l'orientation.

18. Mettre en place une évaluation permanente et transversale des actions et des outils d'information et d'accompagnement, pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins et aux usages des utilisateurs dans la durée.

19. Faire du vote du Programme annuel ou pluriannuel d'information par les conseils d'administration des établissements un moment privilégié d'échange sur la mise en œuvre de l'information à l'orientation.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du 2 mai 2023

## À SUIVRE...

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**



4, square Castan  
CS 51 857  
25 031

0 970 289 000  
[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

